



## Magazine Week-end

**Agnès Grossmann:  
portrait inachevé  
d'une chef de file**



**Ne manquez pas  
votre Télé +**



## LES RÉGIONS

### Magog

**La MRC obtient  
une injonction contre  
une glissoire dans le  
Memphrémagog (A6)**

### Richmond

**Près de 150 jeunes  
éleveurs participent  
au Bonanza 93 (A5)**

### Drummond

**Le député St-Roch et  
son groupe feront  
rapport bientôt (A6)**

## ÉCONOMIE A7

**Radio Shack est  
sauvée de la faillite**

## DOSSIER A13

**L'industrie du tabac  
défie toute logique**



## MÉTÉO A2

(205e jour de l'année)

Éclaircies: 18 - 10  
Lever du soleil: 5h22  
Coucher du soleil: 20h25  
Demain: variable

## Affaire du sang contaminé

# Des produits de rechange disponibles dès la fin 83

Montréal (PC)

Des produits sanguins sécuritaires ont été offerts à la Croix-Rouge canadienne dès l'automne 1983, rapportait hier soir Radio-Canada.

La société d'État affirme avoir appris que la firme américaine Baxter, connue sous le nom de Travenol Laboratories Inc. à cette époque, avait offert à deux reprises de mettre à sa disposition des produits sanguins chauffés qui permettaient d'éviter le risque de transmission du virus du sida.

Ces nouvelles révélations viennent contredire les déclarations faites cette semaine par le ministère de la Santé et la Croix-Rouge qui affirmaient qu'aucun produit sécuritaire n'était disponible à cette époque sur le marché international pour les hémophiles.

Selon Radio-Canada, la compagnie Baxter a fait une offre à la Croix-Rouge canadienne après avoir obtenu, dès novembre 1983, un permis l'autorisant à vendre au Canada des produits sanguins traités contre l'hépatite B. Sept mois plus tard, en septembre 1984, une étude publiée dans le magazine britannique Lancet révélait que le procédé de chauffage utilisé contre le virus de l'hépatite B s'était avéré efficace aussi contre le virus du sida.

Néanmoins, la Croix-Rouge canadienne n'aurait pas donné suite à l'offre de Baxter.

À l'automne 1983, on ne connaissait pas encore l'étendue de la contamination chez les hémophiles canadiens. La technique de chauffage pour détruire le virus du sida n'était pas non plus officiellement confirmée.

La société d'État précise avoir appris que la société Baxter a fait une deuxième offre en décembre 1984. Dans une lettre adressée au directeur national des services de transfusion de la Croix-Rouge canadienne, le docteur Roger Perreault, le vice-président de Baxter, Dale A. Smith, offre à la Croix-Rouge canadienne de lui céder sans frais sa technologie pour fractionner le sang. Il aurait toutefois fallu que la Croix-Rouge se dote elle-même des équipements de fractionnement, ce qui aurait entraîné un délai de quelques mois.

Selon le porte-parole de Baxter, cette offre aurait également été rejetée.

Une offre semblable adressée à la France aurait aussi été écartée, a précisé la société d'État.

C'est en décembre 1984 que la Croix-Rouge a lancé un appel d'offres pour se procurer des produits sécuritaires. Le contrat a été accordé à la compagnie américaine Cutter et les livraisons ont commencé quelques mois plus tard.

La distribution de sang potentiellement contaminé par le virus du sida se serait poursuivie jusqu'en juillet 1985 au Canada.

## Un Méganticois meurt dans le Hercules C-130



La famille du sergent Alain Michaud - son père Guy, sa soeur Francine et sa mère Aline - sont sous le choc d'un départ aussi inexplicable.

# Le pilote n'aurait pas réussi à redresser le gros appareil

Edmonton (d'après PC)

Les Forces armées canadiennes ont confirmé, hier, que les enquêteurs ont retrouvé une vidéocassette dans les débris du Hercules C-130 qui s'est écrasé près de Wainwright, dans le centre-est de l'Alberta, jeudi. L'accident a fait cinq morts, dont le sergent Alain Michaud, 38 ans, originaire de Lac-Mégantic.

Un membre de l'équipage, le monteur de parachute Joseph Castonguay, aurait enregistré sur cette bande magnétique la manœuvre de largage en rase-mottes qui a été faite avant que l'avion ne s'écrase, tuant cinq de ses neuf occupants. L'adjudant-maire Castonguay, qui était âgé de 40 ans, est au nombre des victimes.

Outre MM. Michaud et Castonguay,

les trois autres morts sont le capitaine Michael Allen, 29 ans, d'Iserlohn en Allemagne; le capitaine Vincent Sherman, 32 ans, de Ponoka en Alberta; et le caporal-chef Ronald McWilliam, 40 ans, d'Edmonton.

Trois des blessés sont encore dans un état grave. Il s'agit du major Alan Niles, 46 ans, de Vernon en Colombie-Britannique; l'adjudant Stephen Hull, 39 ans, de Cuckfield en Angleterre; et le sergent Hank Lous, 38 ans, de Tilbert dans les Pays-Bas. Le quatrième blessé est dans un état stable. C'est le capitaine Marc Jouveau, 30 ans, de Montréal.

### C'est le métier

Les premières constatations des enquêteurs laissent croire que le pilote, après avoir largué ses barils de sable, a éprouvé de la difficulté à redresser l'avion.

Le capitaine Kip Kallweit, qui est pi-

lote et ancien instructeur, a expliqué qu'après le largage, le poids se porte sur la queue de l'avion, exerçant ainsi une pression vers le haut sur le nez.

Il arrive parfois, à ce moment, que le train d'atterrissage touche légèrement au sol pendant quelques secondes, «ce qui procure beaucoup de plaisir aux pilotes, mais comporte également beaucoup de risques», a souligné le capitaine Kallweit.

Le largage se fait à environ 240 kilomètres à l'heure, au moment où l'avion ne se trouve qu'à deux ou trois mètres du sol.

«En nous engageant dans les Forces armées, nous n'ignorons pas que ces choses peuvent arriver, a commenté le major Laz Tollas. Cela fait partie du métier.»

Un porte-parole du fabricant d'avions Lockheed, Doug Oliver, a rappelé, quant à lui, que les militaires d'aucun pays n'ont jamais entrepris de poursuites judiciaires contre le Hercules.

## Le sergent Michaud remplaçait un collègue (A3)



## Une p'tite dernière?

Le roi du Memphrémagog, Diego Degano, et l'étoile montante de la nage de longue distance, Chad Hundey (à droite). C'est décidément une belle lutte qui se dessine demain, à la Traversée internationale du lac Memphrémagog. D'autant que Degano participe certainement pour la dernière fois à l'épreuve estrienne, ayant l'intention de se retirer de la compétition à l'issue de la présente saison. Et sur les terrains, la fête bat son plein, notamment au Village des artistes que La Tribune a visité. DES TEXTES EN A5, B1 et B3

## Major gagne son pari

Le premier ministre britannique a joué le tout pour le tout et il a gagné. La Chambre des communes a voté par 339 voix contre 299 en faveur de John Major, payant la voie à la ratification du Traité de Maastricht. VOIR C12



# De courtes réjouissances à l'hôpital Ste-Croix

Jean DUFRESNE Drummondville

Le ministre de la Santé et des Services sociaux a accepté de mettre un peu de baume sur la plaie au bloc opératoire de l'hôpital Ste-Croix de Drummondville, mais les réjouissances à cet endroit risquent de durer bien peu de temps.

Dans une missive daté du 19 juillet, dont La Tribune a pris connaissance, Marc-Yvan Côté annonce que l'anesthésiste Anh-Tai Le, qui vient de terminer cinq an-

nées de résidence à Sherbrooke, pourra pratiquer à Drummondville pour la période estivale, soit jusqu'au 15 septembre.

«Enfin une bonne nouvelle», s'est exclamé le directeur général de l'hôpital Ste-Croix, Joaquin Bastida. En l'absence du seul gynécologue-obstétricien, l'institution ne peut plus pratiquer d'accouchements et les patientes doivent être dirigées vers Arthabaska. Le recrutement de spécialistes à Drummondville serait constamment pénible à cause, justement, de la présence d'un seul anesthésiste à

temps plein.

Le caractère temporaire de cette «mission» du docteur Le est cependant très clair. «Au-delà du 15 septembre, écrit le ministre, M. Le devra se conformer aux dispositions de son contrat, et aller pratiquer dans le Bas St-Laurent.»

Mais en fait, l'optimisme du directeur général risque d'être de courte durée puisque Anh Tai Le a confié à La Tribune qu'il refusait de pratiquer à l'hôpital Ste-Croix. «Je veux aller à Drummondville, dit-il, mais pas sur une base temporaire comme m'offre le ministre Côté.»

De plus, le docteur Le soutient que Marc-Yvan Côté n'accorde aucun privilège à l'hôpital de Drummondville «puisque, d'ici au 15 septembre, je peux pratiquer n'importe où au Québec», lance-t-il.

D'autre part, le ministre rappelle aux dirigeants de l'hôpital Ste-Croix qu'ils ont déjà bénéficié de nombreuses mesures d'aide gouvernementale pour attirer de nouveaux spécialistes, bien que cela n'ait pas été fructueux jusqu'à maintenant. Et le ministre n'entend pas intervenir de nouveau.






Actuellement, à Ste-Croix, près de 1000 personnes attendent une chirurgie et le directeur Bastida ne cache pas qu'il tentera de convaincre le ministre Côté d'accorder le droit au docteur Le de s'installer à Drummondville sur une base permanente. Pour lui, c'est une question de logique. «L'épouse du docteur Le est urgentologue dans deux hôpitaux de la région, ceux d'Asbestos et de Windsor. Si le couple doit quitter pour le Bas St-Laurent, c'est donc trois hôpitaux qui seront désorganisés.»

**LA PLUS GRANDE VENTE DE VÊTEMENTS ET D'ÉQUIPEMENTS DE SKI**  
**DU 27 AU 31 JUILLET**  
**SURVEILLEZ LA TRIBUNE DU 27 JUILLET**

**sports experts**

# Prévisions à long terme pour Sherbrooke

Source: Environnement Canada

Aujourd'hui	Ce soir	Dimanche	Lundi	Mardi
 CIEL VARIABLE AVEC AVERSES DE PLUIE max 18	 CIEL VARIABLE AVEC AVERSES DE PLUIE min 10	 CIEL VARIABLE AVEC AVERSES DE PLUIE max 24	 AVERSES DE PLUIE 12/24	 AVERSES DE PLUIE 15/27

## Dans le monde

### Aujourd'hui

	Max	Min	La Havane	31	24
Berlin	20	16	Lisbonne	36	24
Bogota	21	09	Londres	24	15
Bruxelles	17	13	Madrid	33	17
Caracas	30	19	Mexico	26	13
Copenhague	18	15	Nassau	32	24
Dublin	20	16	Nicosie	38	19
Francofort	21	10	Paris	24	15
Honolulu	30	23	Rome	29	18

## INDEX

Arts:	Magazine	Petites annonces:	C-1
Bandes dessinées:	B-5	Sciences:	C-14
Décès:	C-10	Sports:	B-1
Économie:	A-7	Vivre:	B-6
Éditorial:	A-12	Voyages:	A-10
Horoscope:	B-5		

## EMPLOIS DU JOUR

**Agent/e de promotion**  
Code prof: 4163 #2790962  
Lieu: Windsor  
Exigences: Être prest. ass. chômage, projet art 25, conn. en marketing, bilingue et posséder une voiture pour un des deux postes.  
Salaire: \$425.00 sem. durée 18 sem. début 2/8/93 URGENT  
Fonctions: Faire la promotion du transport adapté.

**Horticulteur/trice**  
Code prof: 2225 #2790142  
Lieu: Sherbrooke  
Exigences: Être prest. ass. chômage art 25, tech horticulture.  
Salaire: \$425.00 sem. durée 10 sem. début immédiatement.  
Fonctions: Faire l'inventaire de site, entretien des plantations.

**Naturaliste animateur/trice**  
Code prof: 2121 #2790178  
Lieu: Sherbrooke  
Exigences: Être prest. ass. chômage art 25, DEC en écologie, en interprétation du patrimoine, ou

BAC en biologie.  
Salaire: \$12.14 hres début 23/08/93.  
Fonctions: Rech. et conception d'activités them. sur l'environnement.

**Rédacteur, réalisateur (H/F)**  
Code prof: 5121 #2793663  
Lieu: Sherbrooke  
Exigences: Être prest. ass. chômage, connaître la conception vidéo, savoir communiquer verbalement et par écrit.  
Salaire: \$425.00 sem. durée 17 sem.  
Fonctions: Produire et concevoir en vidéo sur regroupement des garderies.

**Aide-cuisinier (H/F)**  
Code prof: 6642 #2793353.  
Lieu: Sherbrooke  
Exigences: 3 mois exp. en cuisine.  
Salaire: \$6.00 hre/15 à 20 hres sem. temps partiel.  
Fonctions: Aider à préparer repas matin et midi.

**Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter ces offres sur le tableau d'affichage ou tél. à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le centre d'emploi.**

# Les ambulanciers de l'Estrie disposent d'un nouvel appareil de réanimation

Isabelle LABARRE Sherbrooke

Musique. Danse. Les rires fusent de partout. Tout le monde a beaucoup de plaisir. Soudain, une personne tombe sur le sol. C'est la panique. Crise cardiaque. Vite! Est-ce que quelqu'un connaît les techniques de réanimation cardio-respiratoire?

Une partie de cette petite mise en scène, aussi inquiétante que réelle, a été jouée pour annoncer l'utilisation d'un nouvel appareil par les services d'ambulances de l'Estrie: le moniteur-débrillateur semi-automatique. Le Service d'ambulances utilise déjà depuis vendredi dernier ce petit appareil qui peut sauver des vies.

«Les chances de survie lors d'arrêts cardiaques sont dictées par le temps. À chaque minute, on perd 10% des chances de rétablir le rythme cardiaque. Après 12 ou 15 minutes, il n'y a plus rien à faire», a ajouté M. Smith.

Dans la région de l'Estrie, on dénombre 1500 cas de crises cardiaques par année en dehors des milieux hospitaliers. Sur ce nombre, 300 personnes y laissent leur vie. «Nous espérons maintenant faire passer le taux de réussite, situé entre 2 et 4%, à 25%», affirme M. Smith.

«Il ne faut cependant pas s'attendre à ce que les services ambulanciers sautent à eux seuls toutes ces vies. Pour en arriver à améliorer



L'ambulancière Johanne Chrétien démontre l'utilisation du nouvel appareil, en se servant d'un mannequin.

le taux de survie et la qualité de vie des victimes après la réanimation, nous devons aussi compter sur la population. Il est important que les gens suivent des cours de réanimation cardio-respiratoire. Les gestes posés par la première personnes qui arrive sur le site sont déterminants», a insisté Antoine Fabi, vice-président et directeur général du

Service de sécurité de l'Estrie. Vendu au coût de 10 000 \$, le défibrillateur ressemble à un ordinateur portable muni d'électrodes. Approuvé par la Corporation des médecins du Québec, cet appareil est employé pour la réanimation cardio-respiratoire. En d'autres mots, il permet de rétablir la respiration et le rythme cardiaque de la

victime. «Que l'utilisation de cet appareil soit approuvée par la corporation nous permet d'effectuer des interventions rigoureusement encadrées côté médical et scientifique», a souligné Wayne Smith, directeur médical des services pré-hospitaliers d'urgence de la Régie régionale de la Santé et des Services sociaux de l'Estrie.

Les techniciens ambulanciers de l'Estrie ont travaillé très fort sur ce projet. Ils ont suivi une formation de 12 à 15 heures, meublée d'ateliers théoriques et pratiques. Les ateliers pratiques étant évalués par un médecin. De plus, ils ont assisté à ces ateliers sur leur temps libre, non-compensé. «C'est avec empressement et optimisme qu'on a adhéré à ce projet», a déclaré Yves Dumont, président du rassemblement des employés techniciens ambulanciers de l'Estrie.

Les États-Unis et l'Europe utilisent déjà ces moniteurs, de même qu'une partie de la Montérégie. D'ici fin septembre, l'Estrie sera la première région en mesure de desservir tout son territoire. Présentement, elle ne dessert que la région métropolitaine de l'Estrie. Les ambulanciers fonctionneront avec 27 appareils, alors que la Montérégie en possède dix. Déjà la semaine prochaine, les ambulanciers de la région de Magog seront prêts à utiliser le défibrillateur et Asbestos devrait lui emboîter le pas, dès la semaine suivante.

## RÈGLEMENTS

### BINGO SOLEIL II

- Le «BINGO SOLEIL» consiste en 4 marathons (carte complète) successifs joués sur des cartes différentes.
- La carte du 1er marathon sera distribuée le 5 juin 1993 (couleur bleue) pour un montant maximum de 1 000\$; celle du deuxième marathon sera distribuée le 26 juin 1993 (couleur verte) pour un montant maximum de 1 000\$; celle du troisième marathon sera distribuée le 17 juillet 1993 (couleur jaune) pour un montant maximum de 1 000\$ et celle du quatrième marathon sera distribuée le 7 août 1993 (carte rouge) pour un montant maximum de 1 000\$.
- Le gagnant recevra la moitié du prix seulement, s'il n'est pas abonné au journal.
- La publication des numéros de chacun des marathons commencera le samedi de la distribution de la carte.
- Si il y a plus d'un gagnant d'un marathon, le montant sera divisé selon les critères établis au règlement no 2. Le nom du ou des gagnants sera publié dans La Tribune. Les prix seront expédiés par courrier recommandé, ou si le gagnant le désire, ils seront remis à nos bureaux.
- La Tribune ne peut garantir que chaque lecteur recevra une carte. Il est très difficile d'exercer un contrôle parfait dans ce domaine.
- Lorsque nous publions plus d'un numéro, un même jour, le premier numéro a priorité quand il s'agit de déterminer un gagnant.

- Quand votre carte est remplie (il s'agit d'un marathon), appelez immédiatement à La Tribune (564-5470) et demandez la responsabilité du marathon pour la vérification de vos numéros (entre 9 h et 16 h, du lundi au vendredi inclusivement). Pour vous qualifier, vous devez cependant appeler AVANT MIDI (12 h) le lendemain de la publication du numéro qui vous a permis de compléter votre carte. Pour les numéros publiés les vendredis et samedis, vous avez jusqu'à LUNDI MIDI pour vous qualifier. Il est évident que le participant qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du vendredi sera déclaré gagnant avant celui qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du samedi ou du lundi.
- La décision de la direction de La Tribune concernant les gagnants sera finale et ces personnes devront répondre à la question d'habileté suivante: 50 + 40 - 10 x 8 = 16.
- La Tribune ne sera en aucun cas responsable pour plus de 1 000\$ en argent par marathon, même si la cause est due à une erreur typographique ou autres.
- La Tribune a payé les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la Loi sur les loteries du Québec.
- Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des Loteries du Québec.
- Les employés réguliers de La Tribune et les personnes avec qui ils sont domiciliés ne peuvent participer au concours.

## Barrage du ruisseau Fitch: enquête demandée

Gilles DALLAIRE Canton de Stanstead

La Société de conservation du lac Lovering a demandé au ministère de l'Environnement et à la Municipalité régionale de comté de Memphrémagog, de mener une en-

quête afin de savoir si la municipalité de Canton de Stanstead a enfreint sa propre réglementation ou outrepassé sa juridiction, en donnant le feu vert à la construction d'un barrage privé sur le ruisseau Fitch l'automne dernier.

Selon le président de l'organisme, M. Denis Lacasse, la municipa-

lité ne peut pas alléguer qu'elle avait l'obligation de respecter les droits acquis du riverain qui a érigé le barrage, car tout ce qui subsistait de la digue remplacée par l'ouvrage, même ses fondations, a été enlevé.

«Ce n'est pas un barrage qui faisait eau qui a été réparé. C'est un nouveau barrage qui a été construit», soutient M. Lacasse tout en reprochant à la municipalité d'avoir fait la sourde oreille à toutes les demandes d'informations relatives à la construction du barrage qu'a formulées l'organisme.

Quant au maire, M. Eric Evans, il prétend que la construction du barrage a respecté toutes les exigences de la réglementation municipale.

Le barrage, construit en aval d'une digue appartenant à la municipalité qui permet de contrôler le niveau du lac, a récemment été au centre d'une querelle opposant la Société de conservation du lac Lovering à la municipalité. À la suite de pluies abondantes, le débit du ruisseau Fitch a augmenté de façon considérable. Craignant une érosion irréversible des rives et même pour la stabilité du barrage, la municipalité a ordonné à la Société de conservation du lac Lovering dont un membre, M. Jean-Pierre Côté, surveillait bénévolement depuis plusieurs années le niveau du lac de fermer les vannes du barrage. Leur fermeture a provoqué une hausse importante du niveau du lac. Des quais et des embarcations sont partis à la dérive et des champs d'épuration ont été inondés.

Plus de la moitié du lac Lovering est située à l'intérieur des limites territoriales de Canton de Magog, qui ne peut toutefois exercer aucun contrôle sur son niveau.

**J'AI ME L'EAU**  
L'eau souterraine est-elle bonne à boire comparée à l'eau de surface?  
C'EST CLAIR!

L'eau souterraine est généralement meilleure que l'eau de surface car elle a été filtrée et purifiée naturellement en pénétrant dans le sol. Ces processus deviennent inopérants en raison des eaux usées, des engrais, des produits chimiques toxiques et du calcium utilisé pour déglacer les routes, après leur infiltration dans le sol.

- Il est encore interdit d'arroser à**
- Lennoxville
- Il n'est pas nécessaire d'arroser à**
- Ascot
  - Bromptonville
  - Deauville
  - East Angus
  - Fleurimont
  - Magog
  - Canton de Magog
  - Rock-Forest
  - Rock Island
  - St-Elie d'Orford
  - Sherbrooke
  - Windsor

**Veillez consulter votre règlement municipal pour l'arrosage de vos pelouses.**

Pour information  
AQTE Estrie: 566-5138

En collaboration avec  
AQTE / La Tribune

## La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,  
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Téléphones:  
Petites annonces: 564-0999  
Publicité: 564-5450  
Rédaction: 564-5454  
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

**Livraison à domicile:**  
— Camionnets et camionnets motorisés  
Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le camionnet: \$3.43  
taxe de vente du Québec: .28  
Coût à l'abonné: \$3.71

**ENVOI DE PUBLICATION:**  
Enregistrement No. 1539

**Abonnement par la poste au Canada,** sauf envois destinés aux camionnets et camionnets motorisés.

**TERRITOIRE IMMÉDIAT:**  
1 an: \$55.00, TPS \$10.85, TVA \$13.27 = \$79.12  
6 mois: \$31.00, TPS \$6.27, TVA \$7.93 = \$45.20  
3 mois: \$17.00, TPS \$3.45, TVA \$4.36 = \$24.81  
1 mois: \$5.50, TPS \$1.10, TVA \$1.39 = \$7.99

**HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:**  
1 an: \$70.00, TPS \$14.00, TVA \$17.50 = \$101.50  
6 mois: \$38.00, TPS \$7.60, TVA \$9.50 = \$55.10  
3 mois: \$20.00, TPS \$4.00, TVA \$5.00 = \$29.00  
1 mois: \$6.50, TPS \$1.30, TVA \$1.63 = \$9.43

**AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS:**  
1 an: \$60.00, 6 mois: \$35.00, 3 mois: \$20.00, 1 mois: \$7.00

«La Tribune» est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation, ABC, et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France Presse, le service de photos par satellite de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

## CONCOURS

# Cadeau à mon voisin

**250\$ à gagner**

Établissez le contact avec vos NOUVEAUX VOISINS en leur faisant parvenir La Tribune GRATUITEMENT POUR 1 SEMAINE. Ça facilite le bon voisinage!

Vous n'avez qu'à nous faire parvenir le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de votre NOUVEAU VOISIN et ce dernier recevra La Tribune POUR 1 SEMAINE.

Vous serez ainsi éligible au GRAND TIRAGE DE 250\$ qui aura lieu le vendredi 6 août 1993.

C'est facile, complétez le coupon qui suit et faites parvenir le tout à:  
Concours «CADEAU À MON VOISIN» C. P. 2450, Sherbrooke, Québec J1J 4H4

### Concours La Tribune, Cadeau à mon voisin

Mon voisin	Ma participation au tirage
Nom	Nom
Adresse	Adresse
No. de tél.	No. de tél.

Répondez à la question suivante: 16 + 34 x 3 + 2 = .....  
55/74

Pour informations: 564-5470

Les règlements de ce concours sont disponibles au bureau de La Tribune.

**La Tribune**  
**BINGO Soleil II**  
JUSQU'À **1 000\$ À GAGNER!**

**VOICI LES NUMÉROS DU JOUR ... MARATHON CARTE JAUNE**  
**B-7, B-11, N-40 N-31, I-16**

Les règlements de participation de ce concours sont disponibles aux bureaux de La Tribune, 1950, rue Roy Sherbrooke.

**POUR VOUS ABONNER COMPOSER 564-5466 EXTÉRIEUR, 1-800-567-6034**

**loto-québec**

Le Mini	Tirage du 93-07-23	PROMÉTHÉAL	Tirage du 93-07-23
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS DÉCOMPOSABLE	LOTS
147260	50 000 \$	3655227	1 000 000 \$
47260	5 000 \$	655227	5 000 \$
7260	250 \$	55227	500 \$
260	25 \$	5227	100 \$
60	5 \$	227	25 \$
14726	1 000 \$	27	5 \$
1472	100 \$		
147	10 \$		

**Banco**

Tirage du 93-07-23	Prochain tirage: 93-07-24
6	10
31	32
49	54
16	18
33	39
57	60
19	25
42	46
62	67
28	47

**RÉSULTATS**  
l o t o - q u é b e c

Quotidienne	Tirage du 93-07-17 au 93-07-23
3	4
789	7008
319	4812
256	8444
631	9692
251	4079
122	8402
468	1328

**ENERGIES**

Tirage du 93-07-23	NUMÉROS	LOTS
230503	250 000 \$	
30503	2 500 \$	
0503	250 \$	
503	25 \$	
03	10 \$	

**TVA, le réseau des tirages**  
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

# Les cols bleus acceptent aussi le gel

Des ententes avec deux autres syndicats et Sherbrooke va se soustraire à l'application de la loi 102

Isabelle LABARRE Sherbrooke

Après les policiers et les pompiers, le syndicat des cols bleus de Sherbrooke est le troisième à conclure une entente de principe entourant les dispositions de la loi 102, en acceptant à son tour un gel des salaires pour deux ans.

L'entente a été conclue hier matin avec le maire Paul Gervais.

«Notre entente est sensiblement la même que celles des policiers et des pompiers. Il y a bien sûr des différences parce que chaque syndicat doit négocier à la pièce sa convention collective», a expliqué Alain Lafond, président du syndicat des cols bleus.

«Notre convention collective est échue depuis mardi dernier et l'entente la prolonge de deux ans», a ajouté M. Lafond. Les termes de

l'entente ne peuvent être dévoilés pour l'instant. Ils seront exposés aux membres du syndicat lors d'une assemblée générale qui se tiendra mercredi prochain, à 16 h 30, aux Travaux publics. Ceux-ci pourront se prononcer lors d'un vote secret.

«Nous allons naturellement recommander l'acceptation de l'entente», a ajouté M. Lafond.

Le syndicat compte 350 membres. Et le président du syndicat des

cols bleus estime que plus de 50 pour cent d'entre eux devraient être présents.

Le syndicat était en négociation avec la Ville depuis mardi. Le maire de Sherbrooke a déjà indiqué qu'il était prêt à demander l'exemption 2 de la loi 102 si la Ville et les syndicats s'entendent sur des conditions apparentes à celles prévues par le gouvernement du Québec.

«Nous avons négocié directement avec le maire. Et c'est à la

suite d'offres et de contre-offres, que nous en sommes arrivés à l'entente la plus équitable possible pour nos membres», a affirmé le président du syndicat.

Si l'administration publique arrive à de telles ententes avec les syndicats des cols blancs et d'Hydro-Sherbrooke avant le 15 septembre, Sherbrooke pourra se soustraire à la loi 102.

Cette législation prévoit un gel des salaires pour deux ans ainsi que

la récupération de un pour cent de la masse salariale des employés municipaux et gouvernementaux.

Toutes les municipalités ont jusqu'au 15 septembre prochain pour aviser le Commissaire général du travail de leur intention de se soustraire à la loi.

En Estrie, plus d'une vingtaine de municipalités ont déjà pris cette initiative.



## 15 ans de camping en famille

Pierre MAILHOT Saint-Rosaire

Venue en délégation au domaine du Lac Cristal, de Saint-Rosaire, par l'entremise du Club de camping et de caravanning de Québec, la famille Daigle, de Laurier Station, fait du camping depuis 15 ans déjà.

D'ailleurs, pour eux, le camping est une histoire de famille. «C'est mon beau-père qui nous a initiés à cette activité de plein air», se rappelle Michel Daigle. «Et maintenant, nous initiions notre fils Julien. D'ailleurs, c'est le plus jeune membre du Club», mentionne-t-il.

Entouré de son épouse Roland et de sa belle-mère Bernadette, Michel espère jouir longtemps de cette vie de plein air. Pour lui, le fait d'enlever la cravate qu'il porte cinq jours par semaine pour s'évader dans la nature le ravit. «Le camping, c'est le plaisir du plein air, le plaisir de voyager et de voir du monde», signale-t-il.

Pour Bernadette, le camping n'est pas nouveau parce qu'elle en fait depuis 25 ans. Mère de six enfants, elle souligne qu'ils les ont toujours suivis. Installée au domaine du Lac Louise, de Saint-Louis de Blandford, pendant huit ans, elle se rappelle que les filles couchaient dans la tente-roulotte tandis que les garçons dormaient sous la tente. Ça grouillait tellement à cette époque-là que ce n'est que le dimanche soir, arrivée à la maison, que je réussissais à dormir», raconte-t-elle.

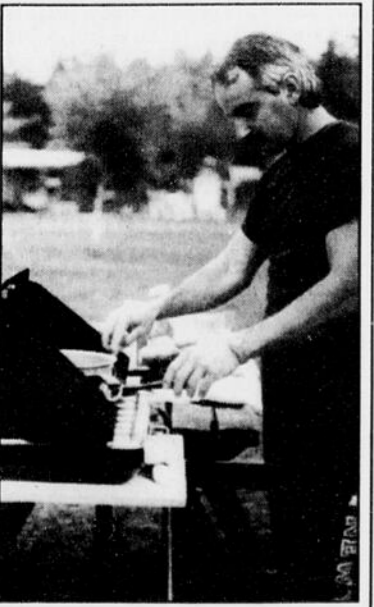
### UNE VILLE

Cette vie de plein air a amené les Daigle au peu partout à travers le Québec dont, entre autres, au domaine Le Rouville à Saint-Jean-Baptiste. «Il y a 2000 emplacements à cet endroit. C'est une véritable ville. C'est vraiment beau», note-t-il.

Néanmoins, la petite famille ne fait pas la tournée des grands ducs lorsqu'elle s'installe dans un camping. «On reste sur place parce qu'habituellement, il y a beaucoup d'activités sur les terrains», indique Michel.

### LES ENFANTS

Au fil des années, les Daigle ont appris que les enfants, à un certain âge, ne veulent plus suivre leurs parents dans ces randonnées de plein air. «J'ai d'ailleurs un de mes amis qui vient de vendre son matériel de camping parce que ses enfants ne sont plus intéressés. Même si je comprends son geste, je suis assuré qu'il le regrettera un jour. Pour nous, la situation n'est pas aussi dramatique, nous en avons au moins pour une bonne quinzaine d'années encore», a-t-il conclu, en regardant son fils à peine âgé de quelques mois.



Germain en train de préparer un repas.

Le sergent Alain Michaud, mort dans l'écrasement du Hercules C-130, allait être nommé adjudant

# Il remplaçait un collègue

Jacynthe NADEAU Lac-Mégantic

Décédé à l'entraînement, dans l'écrasement d'un avion des Forces armées canadiennes, le sergent Alain Michaud,

originaire de Lac-Mégantic, n'aurait même pas dû se trouver à bord de l'appareil qui a causé sa mort. En fait, il remplaçait au pied levé un collègue pour compléter l'équipage requis pour un exercice de largage en rase-mottes.



C'est du Guy Michaud moins ce qu'a raconté à la famille de la victime, l'épouse de ce dernier, Hather Chilson, que l'accident a laissée veuve et à la tête d'une famille comptant deux jeunes enfants, Mathieu et Michèle, âgés respectivement d'un an et trois ans.

Pire, encore quatre mois de travail et le sergent Michaud, âgé de 38 ans, allait être promu adjudant, un poste au sol, qui l'exemptait de voler...

«On dirait qu'on court après la mort, constatait sombrement le père de la victime, Guy Michaud. À moins que ce soit Lui qui court après nous autres.»

L'avion, un Hercules C-130, s'est écrasé jeudi matin, à Camp Wainwright en Alberta. Cinq militaires ont été tués, quatre autres ont été blessés, dont deux grièvement.

Annoncée par Mme Chilson, qui habite Edmonton, la nouvelle a eu l'effet d'une bien triste bombe chez la famille Michaud. «Je n'y crois pas encore, confie M. Michaud. Peut-être quand je l'aurai vu...»

En attendant, dans le foyer familial de Lac-Mégantic, hier après-midi, M. Michaud et son épouse Aline, ainsi que leur fille Francine et leur gendre Daniel Lemieux, s'interrogeaient, entretenant des silences fréquents et lourds.

«C'est difficile à accepter et à comprendre», avoue la soeur du sergent Michaud,

que la perte affecte terriblement. Avec le décès de son frère cadet, «le bébé», comme disait les parents, elle se retrouve fille unique.

«Pourquoi lui? reprend M. Michaud. Il était heureux, il aimait sa famille.»

De fait, au dire des Michaud, le militaire cherchait à passer le plus de temps possible auprès des siens. Mais ce n'était pas toujours facile...

On se réjouissait d'ailleurs de savoir que l'an prochain, le sergent allait être déplacé de la base d'Edmonton à celle de Trenton en Ontario, se rapprochant ainsi du foyer familial.

Sans compter qu'en 1997, il aurait été promu adjudant, après 25 années de service dans les Forces armées.

Il a débuté comme cadet, ici à Lac-Mégantic, raconte M. Michaud. Il a aussi été réserviste pendant six mois, au Régiment de la Chaudière, compagnie «B».

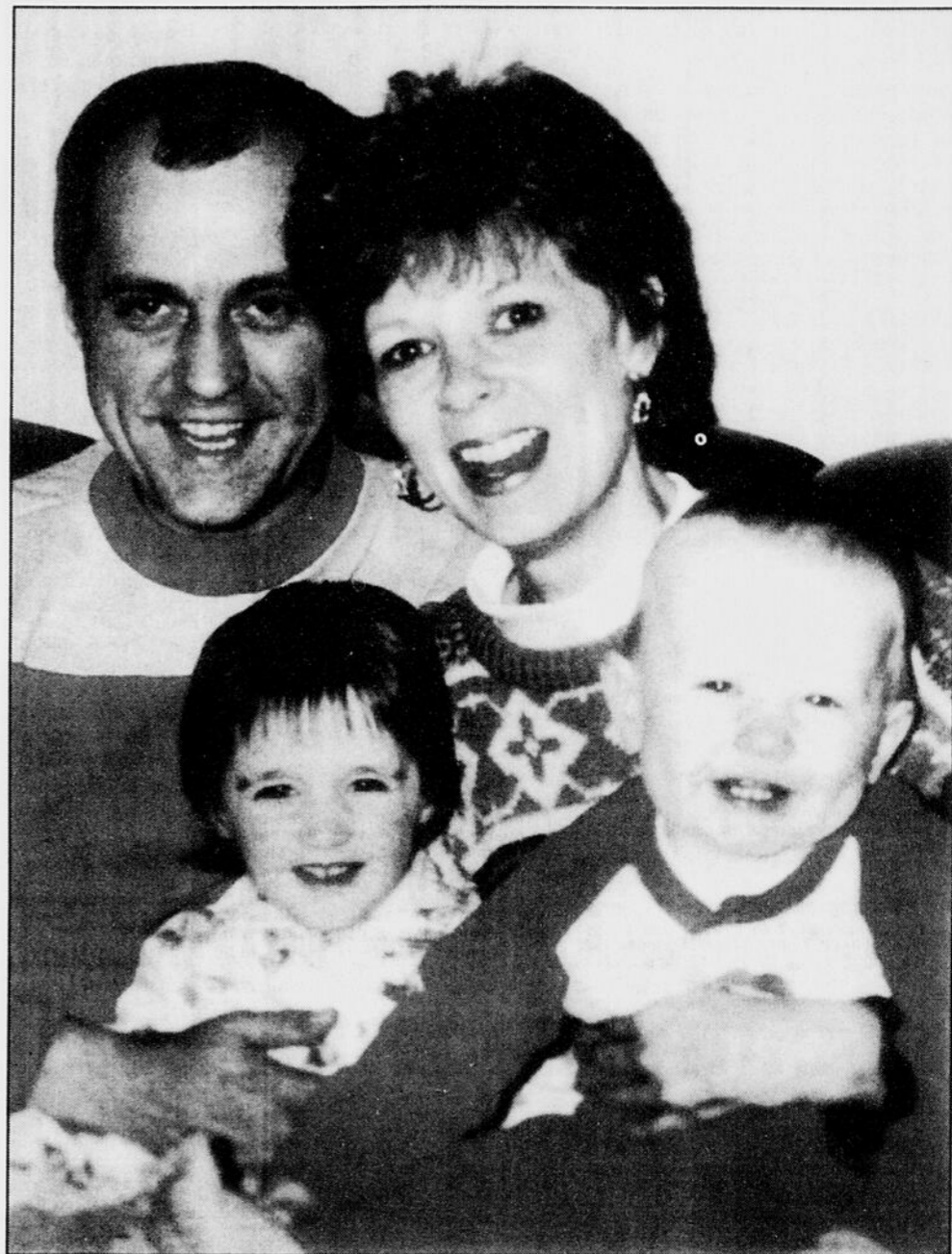
Puis en 1972, ne pouvant réaliser son rêve de joindre les rangs de la Gendarmerie royale du Canada, il a cédé à la porte des Forces armées canadiennes, une organisation que M. Michaud, père, a lui-même servi pendant quatre ans, comme sans-filiste, à l'époque de la Seconde guerre mondiale.

Dans l'aviation, le sergent Michaud a pris part à plusieurs missions, notamment de ravitaillement dans les pays en guerre. «Je crois qu'il y a juste la Russie qu'il n'a pas visité», soutient Mme Michaud, qui ne cache pas que toutes ses expéditions ont bien ébranlé son cœur de mère.

En février dernier, il revenait d'une mission de deux mois et demi en Bosnie. «Ça a été la pire place, se souvient-elle. Il a appelé une heure après son retour, pour nous dire qu'il était de retour avec tous ses morceaux. On a pu souffler un peu...»

Cette fois-ci, il ne s'agissait pas d'une mission; tout au plus un exercice décrit comme difficile dans un vidéo militaire, mais qui a enlevé la vie de cinq militaires. Les Forces armées mènent d'ailleurs une enquête pour déterminer les causes exactes de l'accident.

Des funérailles militaires seront vraisemblablement célébrées mardi à Edmonton, au dire de M. Michaud, qui compte bien faire des pieds et des mains pour s'y rendre en compagnie des membres de sa famille.



Décédé à l'entraînement à Camp Wainwright en Alberta, le sergent Alain Michaud des Forces armées canadiennes laisse dans le deuil son épouse, Hather Chilson, et ses deux enfants, Mathieu et Michèle, âgés d'un an et trois ans.

## Happé à mort par un conducteur endormi

Sherbrooke (JN)

Un homme âgé de 33 ans a perdu la vie, dans la nuit de jeudi à vendredi, au moment où il s'appretait à monter dans son véhicule stationnée en bordure de la rue King Est à Sherbrooke, entre la 7e et la 8e avenue.

En visite chez des parents, Daniel Choquette, de Ville Saint-Lau-

rent, a été happé par une automobile qui circulait sur King en direction est, vers 3 h, vendredi matin.

Selon les enquêteurs de la Sûreté municipale de Sherbrooke, le conducteur se serait endormi au volant. L'automobile a d'ailleurs poursuivi sa course sur quelques mètres avant que le conducteur reprenne ses esprits. Aucune accusation n'a été portée contre lui.

## Le policier Waite en appel

Sherbrooke (JL)

Richard Waite, de Sherbrooke, a demandé à la Cour d'appel du Québec de surseoir à sa condamnation de 90 jours discontinus de détention en attendant la révision de sa condamnation pour agression sexuelle sur une femme effectuant des travaux ménagers à son appartement le 5 octobre 1991.

Cela ressort d'une requête préparée par Me Conrad Chapdelaine

réclamant que son client ne soit pas contraint de purger une sentence qui pourrait être annulée ou modifiée.

Waite, un policier âgé de 51 ans, se trouvait en congé-maladie depuis le 13 septembre 1990 au moment de son arrestation et a été suspendu sans solde de sa fonction.

Me Chapdelaine en appelle du verdict de culpabilité et de la condamnation de son client.

Il a allégué que le juge de première instance avait commis une er-

reur en permettant à la poursuite de présenter une contre-preuve sur des faits collatéraux sur laquelle il s'est en partie basé pour juger de la crédibilité.

La défense estime de plus que la sentence est excessive, revêt un caractère exemplaire inapproprié et ne tient pas compte des conséquences dramatiques subies par Waite.

On se rappellera que le prévenu avait été trouvable d'un délit s'apparentant à un attentat à la pudeur et à une action indécente.

## La moitié des boues servent à quelque chose

Les rejets de la station d'épuration de Sherbrooke destinés surtout à des projets agricoles et sylvicoles

Sherbrooke (DD)

Près de la moitié des 1694 tonnes métriques de boues générées en mai et juin par la station d'épuration des eaux de la région de Sherbrooke sont destinées à des projets de valorisation agricole et sylvicole.

Le premier rapport sur la disposition des boues présenté à la Régie d'assainissement des eaux de la région sherbrookoise (RAERS) démontre en effet qu'entre le 1er mai et le 18 juin, la compagnie Sherko Construction a acheminé 796 tonnes métriques de boues dans deux exploitations agricoles, soit chez Gilles Belleau (de la compagnie Sherko), à Saint-Rosaire (près de Victoriaville), de même que chez Yvan Fréchette, à Weedon.

Selon le rapport, daté du 5 juillet, M. Belleau attend une autorisation du ministère de l'Environnement du Québec (MENVIO), tandis que M. Fréchette l'a déjà obtenue.

Une quantité de 254 tonnes a aussi été dirigée sur un terrain de la firme Erostable, à Lennoxville, qui les mélange avec des boues de l'usine Kruger dans le cadre d'un projet de recherche.

La balance, soit 644 tonnes métriques, se sont retrouvées au site d'enfouissement de Bestan, à Magog.

Bien que la RAERS n'ait pas envisagé de procéder cette année à la valorisation des boues, en vertu de son contrat de cinq ans avec Sherko, son président fait valoir que l'entrepreneur est libre de le faire puisqu'il assume lui-même les coûts de chaulage des boues, afin

de les rendre conformes aux normes du MENVIO.

«Ce que la Régie avait convenu, c'est qu'on ne voulait pas s'engager à fournir des boues (pour la valorisation) jusqu'à que celles-ci répondent aux critères pour la valorisation (notamment un «ph» de 12)», explique M. Jacques Jubinville.

### Contrat de 1,5 million \$

Sherko a obtenu un contrat de 1,5 million \$ sur cinq ans (à 29 \$ la tonne) pour la disposition des quelque 10 000 tonnes métriques générées annuellement par la station d'épuration régionale.

La Régie a d'autre part octroyé au printemps un contrat de 1,1 million \$ à la firme sherbrookoise Hydrotop pour la construction d'une annexe pour le traitement à la chaux des boues, afin de les stabiliser pour fin de valorisation agricole et sylvicole.

Une fois le système en place, la Régie s'est engagée à fournir chaque année à Sherko 3500 tonnes métriques de boues, aptes à la valorisation.

Mais, allègue M. Jubinville, «l'entreprise (Sherko) a la liberté de prendre les boues et d'y ajouter de la chaux pour répondre aux critères de valorisation du MENVIO».

Le contrat avec Sherko prévoit que si la Régie assume elle-même les coûts reliés au chaulage et à la manutention des boues, elle doit charger 15 \$ la tonne métrique à l'entrepreneur.

Le problème ne se pose pas, toutefois, ajoute M. Jubinville, puisque la RAERS «leur livre les boues comme si elles allaient au site d'enfouissement et s'ils veulent les rendre aptes à la valorisation, ils doivent le faire à leur frais».

«N'importe qui, qui soumission-

nait, pouvait valoriser toutes les boues. Il y avait deux conditions: qu'elles aient un «ph» de 12 et des oligo-éléments faibles», soutient-il.

Invité à dire s'il est normal que l'administrateur du contrat de Sherko avec la Régie, Gilles Belleau, fasse livrer des boues à son entreprise agricole de Saint-Rosaire, M. Jubinville répond «qu'on n'a pas à choisir ou à identifier chez quel producteur ça doit aller».

«Nous, que ce soit chez une entreprise agricole liée à Sherko ou à des étrangers, on ne s'en préoccupe pas. Pour nous l'important c'est de répondre aux normes du MENVIO», fait-il valoir.

M. Jubinville a également déjà indiqué dans le passé que les efforts de Sherko pour valoriser les boues permettraient éventuellement de trouver un débouché pour ce produit et, possiblement, un marché.

# 1000 km à vélo du Connecticut à Montréal

Les 10 membres de la Tournée nord-américaine des corridors verts traversent l'Estrie ces jours-ci

Jean-Paul RICARD

Beebe

Quand Anne Lusk a proposé à ses amis de se rendre à Montréal en vélo, à partir de l'Université de Hartford, au Connecticut, en passant par les pistes cyclables du Massachusetts, du Vermont et du Québec, ils lui ont demandé si elle était tombée sur la tête...

Hier, les 10 membres de la Tournée nord-américaine des corridors verts, traversaient le poste frontière Stanstead, afin de poursuivre leur randonnée en territoire canadien. Ils en étaient presque à mi-chemin d'une randonnée de 1000 km à bicyclette, réalisée presque exclusivement dans des sentiers de pistes cyclables. Ils ont quitté Hartford le 12 juillet et sont attendus à Montréal le 27 juillet.

Anne n'en est pas à son premier exploit du genre. L'an dernier, avec un groupe d'amis, elle a rallié Washington, depuis Boston, en empruntant les 1000 milles de la piste de l'East Coast Greenway.

Le réseau de corridors verts prend une ampleur insoupçonnée aux États-Unis et de nombreuses personnes consacrent maintenant leurs vacances annuelles au vélotourisme.

### Économique et sécuritaire

«C'est une façon économique et sécuritaire de voyager. Le cyclisme est à la portée de toutes les bourses et de tous les âges. En investissant dans les corridors verts, les gouvernements réussissent deux bons coups. Ils font la promotion d'une nouvelle forme de tourisme, et ils investissent dans la santé des gens, d'où une possibilité d'économie importante. Malheureusement, il sera toujours impossible d'évaluer quelles sont ces retombées économiques...», d'expliquer Anne Lusk, la responsable de cette tournée nord-américaine des corridors verts. Elle est présidente du Stowe Recreation Path, au Vermont, ainsi que du Vermont Trails and Greenways Council et représentante de la East Coast Greenway Alliance.

«Aujourd'hui, nous sommes encore obligés de sortir des pistes cyclables et de faire quelques dé-

tours, mais un jour nous serons en mesure de faire ce trajet Hartford-Montréal en empruntant exclusivement les corridors verts, en pleine nature. Le corridor vert nord-américain deviendra le premier sentier récréatif multifonctionnel à relier ensemble les réseaux de sentiers récréatifs qui sont en train de se constituer au Canada et aux États-Unis», d'ajouter Anne Lusk. Ses principaux lieutenants dans cette audacieuse entreprise, sont Williams O'Neil et Keith Baxter. Ce dernier est un des responsables des sentiers Massawippi, qui devraient prendre forme l'an prochain et être complétés d'ici deux ans sur l'ancien tracé de la voie ferrée du Canadien Pacifique.

Aux États-Unis, lorsqu'une compagnie de chemin de fer délaie une portion de voie ferrée, la loi prévoit déjà que cette voie doit être cédée à un organisme de plein air qui doit en faire bon usage. Généralement, cette voie ferrée est transformée en piste cyclable.

Les membres de la Tournée nord-américaine des Corridors verts étaient de passage dans les villes frontalières, hier, et ils ont participé à une conférence de presse au restaurant L'Escapade de Beebe. Mme Lusk en a profité pour inviter la population à se joindre à son groupe, pour faire un bout de chemin avec eux... en vélo évidemment.



Anne Lusk



Agées de 15 ans, les Américaines Katharine Lusk et Alexis Larow sont les plus jeunes du groupe de la grande Tournée nord-américaine des corridors verts, tandis que «l'âge d'or» est représenté par les Canadiens Pierre Proulx (61 ans), André Loiseau (56 ans) et Gérard Tremblay (67 ans).

## «Une expérience extraordinaire»

- Pierre Proulx, 61 ans

Beebe (JPR)

L'âge des participants à la grande Tournée nord-américaine des corridors verts va de 15 ans à 67 ans. Fait curieux, les plus jeunes sont deux Américaines, Katharine Lusk et son amie Alexis Larow. Katharine est la fille de la grande responsable de cette tournée, Anne Lusk.

Les Canadiens membres de cette expédition sont, par contre, des hommes à la retraite. À l'exception bien sûr de Michel Hébert qui s'est joint au groupe jeudi dernier et de Roger Mackay, de Lennoxville.

Gérard Tremblay, de Farnham, un ancien fonctionnaire du fédéral maintenant à la retraite, raconte comment il en est venu à se pas-

sionner pour le cyclisme. «J'ai pris ma retraite peu de temps après la mort de mon épouse et je m'ennuiais terriblement. Je suis entré membre d'un club de l'âge d'or, mais j'ai vite réalisé que ce n'était pas pour moi. D'abord, je n'aime pas jouer aux cartes et je trouvais ça très pénible d'entendre les gens parler de leurs maladies et de leurs opérations. Tout ça me rendait malade...» de raconter l'ainé du groupe, âgé de 67 ans.

Gérard a donc enfourché son vélo et il est parti en randonnée. Aujourd'hui, il s'est engagé dans une randonnée de plus de 1000 km. «J'ai toujours été un homme actif. L'hiver, j'aime faire du ski de fond et l'été, c'est le vélo. J'ai eu moi aussi mes petits problèmes de santé, mais à peine deux mois après m'être fait enlever un rein,

j'étais de retour sur mon bicycle», d'expliquer Gérard Tremblay.

Celui-ci aurait eu une bonne raison d'abandonner la grande tournée nord-américaine puisque, dès la première journée, il s'est blessé en effectuant une vilaine chute. Hier matin, ce ne sont pas quelques gouttes de pluies qui allaient l'embêter. «Au contraire, moi j'aime ça rouler sous la pluie...» tient-il à préciser.

Le Montréalais Pierre Proulx, 61 ans, a lui aussi connu sa part d'ennuis avec quelques chutes. Hier matin, il s'est fait mordre un mollet par un chien. Pas question de rentrer à la maison pour autant...

### Une expérience extraordinaire

«J'ai la chance de vivre une expérience extraordinaire. Partout où nous passons l'accueil des gens est,

### Mise au point

Les membres de l'expédition couchaient chez des résidents, hier à Lennoxville. Aujourd'hui, ils traversent Sherbrooke pour se diriger vers Magog, où ils seront hébergés ce soir. À Sherbrooke, ils seront reçus à l'hôtel de ville après quoi ils doivent se rendre chez Tourigny Sports, au 255 de la rue Jacques-Cartier sud, pour une mise au point de leurs vélos. Une mise au point qui s'impose après 460 km de routes et de sentiers pas toujours faciles. À Magog, ils feront un arrêt sur le site de la Traversée Internationale du lac Memphémagog avant de reprendre la route vers Farnham.

À Waterloo, une quarantaine de cyclistes iront se joindre à eux pour les accompagner durant un bout de chemin. À Granby, on en profitera pour faire la promotion du parachèvement de la piste Granby-Farnham qui vient de s'ouvrir. On est à préparer le Vélofolie, qui aura lieu le 15 août, afin d'aider à payer les infrastructures de cette piste. Les participants auront le choix entre la randonnée populaire de 51 km ou la randonnée familiale de 21 km.

formidable. Nous sommes hébergés chez des gens qui sont eux aussi des passionnés du vélo. Depuis le début, nous avons couché seulement deux fois sous la tente. Nous roulons de 40 à 50 milles par jour, et nous sommes reçus un peu partout», de dire celui qui se retrouvait soudainement sous les feux des caméras.

Déjà habitué à l'effort physique par sa participation aux courses à pieds incluant les marathons, Pierre Proulx s'est tourné vers le vélo quand il a commencé à éprouver des problèmes avec ses genoux. Ce fut pour lui une grande révélation et la bicyclette est devenue une véritable passion.

André Loiseau de Granby, également à la retraite, est l'autre Canadien engagé dans cette grande tournée.

### Intervention du ministère de l'Environnement pour un terrain situé à Eastman

## Un entrepreneur se voit contraint d'enlever ses déblais

Eastman

Un entrepreneur qui a enroulé

des déblais sur un terrain situé au coin du chemin Georges-Bonnal et de la route 112 où la municipalité d'Eastman a déjà projeté de cons-

truire un nouvel hôtel de ville s'est plié à un ordre du ministère de l'Environnement et a commencé à déterrer ces déblais et à les transporter à

un dépôt de matériaux secs.

### A ses frais

Les déblais constitués principalement de béton bitumineux et de mort-terrain avaient été enfouis à cet endroit lors de la construction du réseau d'égouts municipal et de l'élargissement de la route 112, à la

sortie Est d'Eastman.

L'entrepreneur devra assumer le coût entier de l'exhumation et du transport des déblais et fournir au ministère de l'Environnement la preuve qu'ils ont bien été transportés là où ils doivent l'être. Il devra aussi transporter à un dépôt de matériaux secs des déblais qu'il a entas-

sés derrière l'hôtel de ville d'Eastman.

Une enquête faite à la suite d'une plainte par un inspecteur attaché à la direction régionale du ministère de l'Environnement a montré qu'aucun des terrains n'est un site d'enfouissement sanitaire des déchets ou un dépôt de matériaux secs, seuls endroits pouvant recevoir des déchets de cette nature et ordre a été donné à la municipalité de prendre les mesures nécessaires pour que tout rentre dans l'ordre.

La patate chaude a été refilée par la municipalité à la Société québécoise d'assainissement des eaux qui a obligé l'entrepreneur à refaire ses devoirs.

## Tout est beau pour les plages de l'Estrie

Sherbrooke

Toutes les plages publiques de l'Estrie se sont classées de «bonne» à «excellente» lors du dernier échantillonnage d'eau effectué par le chapitre estrien du ministère de l'Environnement du Québec, les 19, 20 et 21 juillet.

Les deux plages de la pointe Merry, les plages municipales de Magog et de Dauville, celle du camp d'action biblique du canton de Cleveland et la Baie-des-sables de Lac-Mégantic ont toutes obtenu une note parfaite lors de ces derniers tests.

**Lebeau**  
VITRES D'AUTOS

SPÉCIAUX  
DE LA  
CONSTRUCTION

**Toits ouvrants**  
Grandeurs  
15 x 30  
4 positions  
d'ouverture  
Garantie 1 an

**Super spécial**  
**139\$**  
installation incluse  
Taxes en sus

**RADIO SONY XR 3050**

**Spécial 199\$**  
+ installation + taxes

**372, rue Wellington Sud, Sherbrooke 563-8242**

**175, rue Quatre Pins, Sherbrooke 822-2626**  
(à l'arrière de N.V. Cloutier)

**372, rue Wellington Sud, Sherbrooke 563-8242**

**Pour des FRAMBOISES fraîches et de bonne qualité venez à la FERME HORTIBEC**

POUR LES HORAIRES DE CUEILLETTE: 845-7962

- champs propres
- toilette et eau de source
- enfants bienvenus
- contenants disponibles

**FRAMBOISES DÉJÀ CUEILLIES**

- conservées en entrepôt réfrigéré
- livraison à partir de 25 livres de framboises
- téléphonez pour réserver

**FERME HORTIBEC**

335 DE L'Église, Rang 4 est, Saint-François-Xavier de Brompton, JOB 2VO (819) 845-7962

**9950\$**

5 vit. auto.  
2 portes sport

**10980\$**

5 vit. auto.  
4 portes 4 cyl.

**11350\$**

5 vit. auto.  
4 portes 4 cyl.

**11850\$**

5 vit. auto.  
4 portes V6

**12350\$**

5 vit. auto.  
4 portes V6

**12650\$**

5 vit. auto.  
4 portes V6

**TEMPO**

**TOPAZ**

une 1993 **neuve!**

**Au prix d'une 1983 chez**

✓ **RABAIS FORD INCLUS**  
✓ **PLEIN D'ESSENCE INCLUS**  
✓ **PRÊT À LIVRER**

+ TAXES OBLIGATOIRES  
**50 en inventaire**

avec tous nos 4 portes

- Édition "MAX"
- Air climatisé
- Radio-cassette

845-5432 Pour un temps limité...

**CHAMPAGNE WINDSOR**

**FORD MERCURY**

**SECOURS-AMITIÉ (ESTRIE)**

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler: A Secours-Amitié, il y a quelqu'un pour t'écouter.

Une lueur d'espoir...  
Poste d'écoute  
Appels locaux: 564-2323  
Appels provenant de tous les autres endroits:  
Aucun frais.  
Composez  
1-800-667-3841  
24 heures/7 jours

A la Traversée internationale du lac Memphrémagog

# L'oeil épris de beau gâté au Village des artistes

Gilles DALLAIRE

Magog

Demain soir, le Village des artistes, un des coins du parc de la pointe Merry où on ne se lasse pas de passer et de repasser durant la Traversée internationale du lac Memphrémagog va fermer sa quinzième, à moins que ce ne soit sa vingtième, de maisonnettes et, lundi, les emporter.

Cela ne se fera sûrement pas sans que subsiste un peu de nostalgie car, au Village des artistes, il y a tout pour gâter l'oeil et faire regret-



Photo La Tribune par Gilles Dallaire

Les créations de plusieurs artistes et artisans de grand talent sont exposées aujourd'hui et demain encore au Village des artistes, à la pointe Merry, à Magog, durant la Traversée internationale du lac Memphrémagog.

ter au visiteur de ne pas avoir donné à sa créativité sa chance de s'exprimer.

L'éventail des outils d'expression est riche: bijoux, toiles, papier fait main, céramiques, sculptures, émaux, chapeaux crochetés et quoi encore.

Et même des chandeliers. Pas des bougeoirs emboutis à la chaîne par une estampeuse: de vrais petits bijoux de chandeliers, fruits du couubinage de pierres communes et de pierres rares, du plomb et de l'étain.

### Une oeuvre d'art

Chacun est une oeuvre d'art, comme pourrait être une oeuvre d'art chacun des matériaux que Gilles Leblanc et Jean-Claude Gardner ont fait passer par le purgatoire de longues fiançailles avant de les unir. Chacun a sa chapelle d'admirateurs et quelques-uns sont plébiscités.

Un notamment, créé par Jean-Claude Gardner, a sans doute arrêté tous les regards depuis l'ouverture du Village des artistes. Il marie avec un rare bonheur l'exotique et le familier, la pierre et le métal. Sur un lit de serpentine verte, pierre commune en Estrie, aux arêtes vives, Jean-Claude Gardner a piqué une grappe d'améthystes mexicaines dont le violet se fonce ou s'éclaircit selon l'intensité de la lu-

mière. Près des améthystes, il a piqué une autre grappe, de quartz, elle, sans doute local, qui joue le même jeu avec la lumière. En mêlant le plomb et l'étain comme les alchimistes le faisaient peut-être jadis, il a donné des airs de vieil argent à l'alliage en tresses qui soude le chandelier à sa base.

### Les participants

Ce n'est là qu'une des créations nées d'une infatigable recherche du beau et de la perfection qui peuvent être admirées aujourd'hui et demain encore au Village des artistes.

Il y a aussi les bijoux d'argent et de pierres d'Otavio Biello et de Monie Laroche, de Guido Daza, les papiers faits main d'Yves Choquette, les huiles de Jean-Noël Fortin, d'Andrée Brosseau, de Gaétane Gauthier, de Ginette Ross, de Renaud Gauthier, de Louise Leveillé, les accessoires de granité d'Yvon Roy, les chapeaux crochetés de Kate Shekler, les céramiques de Bernard Frenette et Francine Paquin, de Richard et de Susan Surrette, les bijoux d'Yvan Marquis et les émaux de Réjane McDonald, la collection de peintures et de sculptures de Pierre Riverin et les caricatures d'Yvon Boucher. Tout vaut un arrêt.

## Les meilleurs jeunes éleveurs Hereford du pays réunis à Richmond pour le Bonanza 93

Guy MARCHAND

Richmond

Près de 150 éleveurs âgés de 4 à 21 ans de différentes provinces canadiennes, à l'exception de Terre-Neuve, participent depuis mercredi sur le terrain de l'exposition agricole à Richmond au «Bonanza 93», un événement organisé par l'Association canadienne junior Hereford qui se termine aujourd'hui.

Cette activité qui regroupe les meilleurs éleveurs juniors du pays est le plus important concours de

bovins au Canada. Lors des Bonanzas qui sont présentés dans différentes villes du pays annuellement, on privilégie la participation des jeunes afin qu'ils prennent goût à l'élevage des bovins de race Hereford selon les dires d'un des co-présidents, Paul Mastine.

### L'objectif principal

«C'est l'objectif principal de cette activité et les participants doivent également prendre part à plusieurs compétitions reliées non-seulement à l'élevage mais aussi à leurs connaissances et leurs habiletés. Le thème privilégié est bien sûr l'éle-

vage de race Hereford mais aussi l'amitié à travers le pays», a expliqué M. Mastine qui peut compter sur l'appui de nombreux bénévoles pour l'organisation de cette activité qui l'an dernier a eu lieu en Saskatchewan et qui fait un retour au Québec après sept ans d'absence alors que Sherbrooke avait reçu les participants de cet événement en 1986.

### Concours

Durant ces quatre journées d'activités, les jeunes qui proviennent majoritairement de l'Est du Canada voient non seulement à la préparation de leurs bêtes mais aussi participent à différents concours: littéraire, arts plastiques, photographiques, questions sur leurs connaissances sur l'industrie du boeuf, sketch et une nouveauté cette année, la compétition de marketing par équipe où les participants devront convaincre des juges d'acheter l'animal qu'ils présentent.

Outre ces compétitions, mentionnons que l'assemblée générale annuelle de l'Association canadienne junior d'Hereford avait lieu hier soir. Cependant le clou de cet événement sera présenté aujourd'hui avec le concours de jugement du bétail, qui débutera sur le site à 9 heures pour se poursuivre durant toute la journée. Suivront le banquet, les récompenses et une danse pour tous les participants et leurs parents qui sont nombreux à les accompagner durant leur séjour dans la région.



Photo La Tribune par Guy Marchand

La centaine de participants au Bonanza qui se déroule au terrain de l'exposition agricole de Richmond ne ménageait pas les efforts en vue du concours de jugement prévu pour aujourd'hui. Ici on peut voir Stacy, Crystal et Chantal Anderson, de Dover Centre en Ontario, brosser une bête de leur troupeau d'Hereford

Bonsecours, Sean Stuart de Lennoxville, Olivier Isabel de St-Romain et Sophie-Anne Gagné d'Asbestos.

**RECHERCHÉ**

LÉPISME ARGENTÉ

Vous avez vu cet insecte et voulez l'exterminer. Faites appel à nos experts!

Comptoir de service Urgence  
24 heures sur 24

**EXTERMINATION  
cameron**

918, rue McManamy  
Sherbrooke  
(819) 569-2847  
Télec.: (819) 563-4123

**Brasserie La Verrière**

5 000, boul. Bourque, Rock Forest (face au Woolco)

**25 SURF & TURF À VOTRE CHOIX DIMANCHE AU VENDREDI**

1- Crevettes (10)	Combiné à:
2- Langoustines (7)	1- Brochette de poulet (4 cubes) 12 <sup>99</sup>
3- Pétoncles (7)	2- Brochette de boeuf (4 cubes) 13 <sup>99</sup>
4- Grenouilles (12)	3- Rôti de boeuf, 8 oz 13 <sup>99</sup>
5- Brochette crevette/pétoncles	4- Entrecôte 8 oz 14 <sup>99</sup>
	5- Filet mignon 5 oz 15 <sup>99</sup>

**FRUITS DE MER À VOLONTÉ! À VOLONTÉ! À VOLONTÉ! DU DIMANCHE AU VENDREDI (soir)**

Langoustines à volonté	15 <sup>99</sup>	<b>AILES DE POULET 25¢ et plusieurs autres spéciaux</b>
Cuisses de grenouilles	13 <sup>99</sup>	<b>NOUVEAU! 5 À 7 DU LUNDI AU VENDREDI</b>
Fondue chinoise	8 <sup>99</sup>	
Fondue aux fruits de mer	16 <sup>99</sup>	
Crevettes à volonté, 7 jours/semaine	13 <sup>99</sup>	

**Bon appétit!**

**NOUVELLE ADMINISTRATION PAUL GAGNON, DIRECTEUR**

**Pour réservation: 564-2227**

## Léger surplus de 15 000 \$ au CLSC du Val Saint-François

Guy MARCHAND

Richmond

Les états financiers du CLSC du Val Saint-François pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars dernier se sont traduits par un léger surplus de 15 043 \$.

Les revenus ont totalisé 3 524 215 \$ et les dépenses 3 508 812 \$ dont les salaires et les avantages de même que les charges sociales ont représenté 76 pour cent des déboursés en 1993.

Afin de pouvoir équilibrer son budget, la direction du CLSC du Val St-François qui conjugue avec une marge de manoeuvre des plus serrées à dû abolir un poste à temps partiel au niveau des services administratifs. Cependant les services à la clientèle n'ont pas été touchés au cours de la dernière année financière.

En ce qui a trait au projet d'amélioration de ses infrastructures pour lequel le CLSC a reçu 240 000 \$ de la part du ministère de la Santé et des Services sociaux dans le cadre du Plan d'accélération des investissements publics du réseau, on prévoit demander les appels d'offres en juillet. Les travaux projetés consisteront à changer toutes les fenêtres du point de service et siège social du CLSC à Richmond et à réaménager des locaux aux premier et deuxième étages de la bâtisse.

À seulement 30 minutes de Sherbrooke

**VENTE D'ENTREPÔT ESTIVALE**

CHEZ **MEUBLES ROXTON** A WATERLOO

Excellent choix de meubles en bois massif discontinués et légèrement endommagés incluant: salles à manger, mobiliers de chambre, tables occasionnelles, etc. ainsi qu'une vaste sélection de mobiliers de salon et de chaises d'appoint.

**NE MANQUEZ PAS CETTE OCCASION D'ÉCONOMISER DES \$\$\$**

**EN JUILLET: TOUS LES JEUDIS, VENDREDIS ET SAMEDIS DE 10 h À 16 h**

**EN AOÛT: LES SAMEDIS SEULEMENT DE 10 h À 16 h**

**22, CARRÉ FOSTER, WATERLOO, QUÉBEC**  
Autoroute des Cantons de l'Est, sortie 90

**FORAGE DE PUIITS ARTÉSIENS**

- ESTIMATION GRATUITE SUR LES LIEUX
- PRIX COMPÉTITIFS
- TRAVAUX GARANTIS
- RÉPARATION ET NETTOYAGE DE PUIITS ARTÉSIENS

**LALIME ET FRÈRES INC.**

REPRÉSENTANT: ARMAND VAILLANCOURT  
415 St-Rock Sud, Rock Forest, J1N 2Z6  
**(819) 864-4208**

**LES FRAISES, C'EST PAS FINI! ENCORE 10 JOURS!**

Vous êtes amateur de fraises? Vous aimez aller dans les champs cueillir ces petits fruits savoureux? Vous aimez la détente que vous procure cette activité? Vous appréciez grandement cet air pur que vous pouvez respirer à pleins poumons? Ne vous désolerez pas, le temps des fraises n'est pas fini. A la Fraisière L.G. Bégin de Stanhope, à seulement 30 minutes de Sherbrooke, sur la route 147, on vous attend pour un bon 10 jours encore!

L'avantage lorsqu'on va dans une fraisière établie depuis plusieurs années est que tout est vraiment bien aménagé pour le confort et le plaisir des visiteurs. Un champ aux allées larges, bien sèches facilite la cueillette. Des points d'eau potable sont prévus pour se désaltérer et les cueilleurs ont accès à des toilettes résidentielles.

Avec toutes ces possibilités que vous offre la Fraisière L.G. Bégin, impossible de ne pas manger de fraises à son goût! Surtout que cette année, elles sont abondantes et succulentes.

N'oubliez pas, si vous vous rendez à la fraisière, vérifiez les possibilités de cueillette et n'oubliez pas vos contenants. Les heures de cueillette sont de très tôt le matin jusqu'au coucher du soleil. Que diriez-vous de profiter également de votre visite à la Fraisière pour visiter la pisciculture située à proximité. Une petite heure ou deux à taquiner le poisson, c'est pas désagréable!

Vous avez envie d'une balade, mais pas le goût ou le temps de venir cueillir vos fraises, c'est bien simple! A la Fraisière L.G. Bégin, vous pouvez acheter vos fraises déjà toutes cueillies avec une garantie fraîcheur assurée.

En plus, que diriez-vous d'acheter vos fraises fraîches ici même en ville et ce au même prix qu'à la Fraisière? C'est possible, au kiosque L.G. Bégin, du 1497, rue Conseil à Sherbrooke.

**ON VOUS ATTEND, JUSQU'À LA FIN JUILLET!**

**ENTREPÔT CHAUSSURES P.R.I.X.**

**Marchez sur des économies**

**2700, RUE KING OUEST, SHERBROOKE**

**PLACE BROUILLARD**

Une troisième voie politique au Québec?

# Le comité livrera sa conclusion avant l'automne

Gérald PRINCE Drummondville

Le comité de réflexion sur le fonctionnement du Québec, formé de 32 personnalités politiques, devrait compléter son travail de recherches dans environ un mois et demi et faire connaître sa décision, soit se rallier à un parti existant ou soit créer une troisième voie politique au Québec.

C'est ce qu'affirme le député indépendant de Drummond, Jean-Guy St-Roch, qui a quitté les rangs du Parti libéral pendant la campagne référendaire et s'est joint au Mario Dumont, Jean Allaire et autres pour amorcer cette vaste réflexion.

Divisé en huit sous-comités,

chacun ayant pour tâche d'élaborer des tendances dans les domaines de leur compétence, le comité a jusqu'à maintenant pris connaissance de cinq des huit rapports de comités. Un consensus s'établira en août quand tous les rapports seront complétés et étudiés par tous les membres du groupe.

«Pas question de rendre publics les rapports de sous-comités en pièces détachées», affirmait M. St-Roch, lors de sa rencontre mensuelle avec la presse locale de Drummondville. Si c'était le cas, il faudrait défendre chacun des dossiers, sans qu'un consensus général ne soit d'abord tiré. De plus, chacun des dossiers peut être amélioré par de nouvelles suggestions et recommandations, apportées par les membres des autres sous-comités,

explique M. St-Roch.

Quand le consensus sera établi, les membres du comité détermineront si leurs recommandations seront proposées pour application aux libéraux, aux péquistes ou si elles constitueront le document de base pour la «troisième voie», un nouveau parti politique.

## Les MRC

Même s'il ne divulgue pas les données recueillies jusqu'à présent par les membres du comité, M. St-Roch parle volontiers de son espoir de voir un jour augmentées les responsabilités des 96 MRC du Québec, dans un mouvement de décentralisation, qui réduirait les régies régionales et dégraisserait l'appareil gouvernemental provincial. Pour lui, le sentiment d'appartenance des

gens, c'est dans les MRC que cela se vit, plus que dans les régions. Dans des domaines comme ceux de la santé et de l'éducation, il voit beaucoup mieux les représentants locaux détenir les leviers de décisions que les instances régionales et gouvernementales.

Par exemple, dans la région 04, formée de huit MRC, il constate que la Régie régionale de la Santé compte pas moins de 75 administrateurs autour de la même table, ce qu'il trouve aberrant pour la conduite efficace des affaires de santé en région. Dans les pouvoirs dévolus aux instances locales dans la MRC, il verrait volontiers un conseil d'administration local de cinq ou six membres, formés des représentants locaux des organismes de santé, agir avec beaucoup plus d'ef-



Jean-Guy St-Roch

ficacité dans la solution des difficultés que les structures régionales.

De plus, à son avis, le citoyen serait beaucoup plus intéressé de participer à la vie démocratique, au lieu d'avoir à affronter la bureaucratie lourde qu'il trouve au niveau de la région et même du Québec. «Dans certains pays scandinaves, on peut faire fonctionner le ministère de l'Éducation avec 50 fonctionnaires, pourquoi pas la même chose ici au Québec?», conclut-il, en mentionnant que le Québec a besoin présentement d'idées fraîches, pour tirer le meilleur parti possible de ses richesses et éviter d'en faire porter le fardeau sur les deux ou trois prochaines générations.

## La MRC obtient une injonction contre une glissoire

□ La plate-forme ancrée dans les eaux du lac Memphrémagog doit quitter le territoire de la requérante

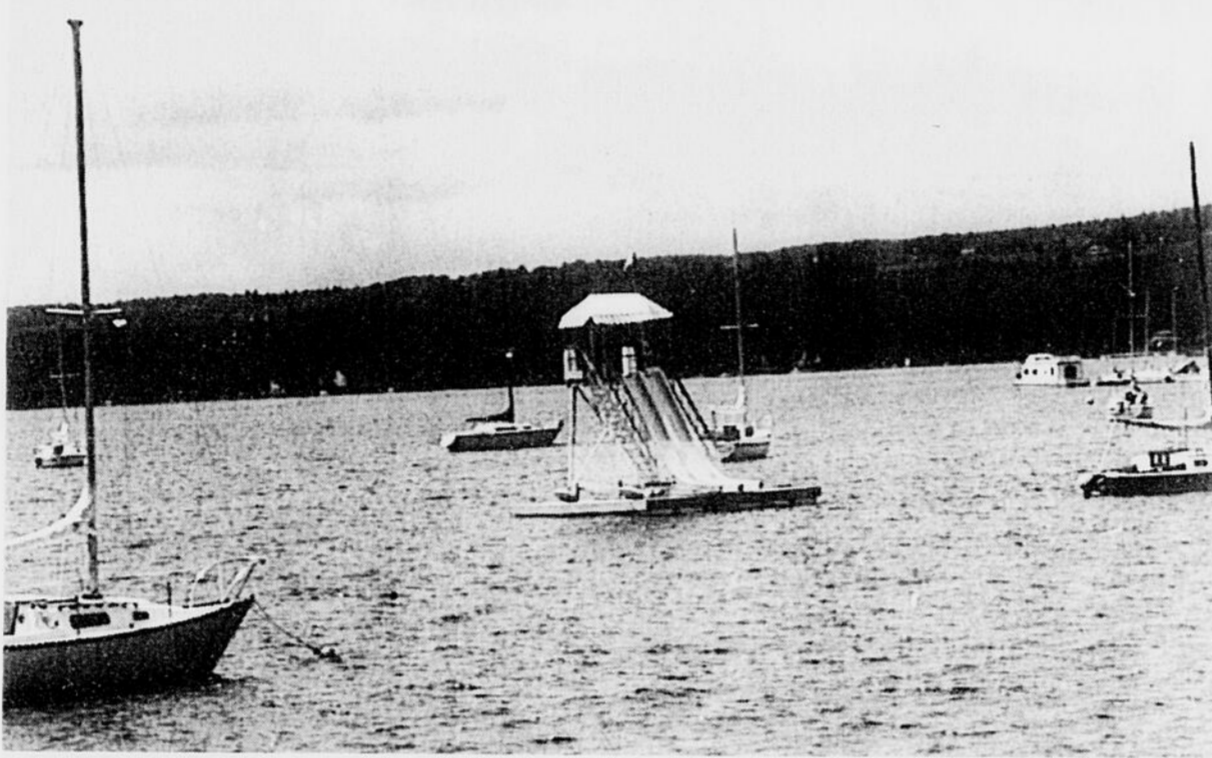
Sherbrooke

Le juge Georges Savoie de la Cour supérieure a émis hier une injonction provisoire ordonnant le retrait de la glissoire montée sur une plate-forme dans les eaux du lac Memphrémagog se trouvant sous la juridiction de la municipalité régionale de comté.

Il s'est ainsi rendue à une requête de la municipalité régionale de Memphrémagog, représentée par Me André Fournier, qui avait invoqué l'usage dérogatoire à sa réglementation d'urbanisme et la sécurité des personnes pouvant y avoir accès.

La plate-forme de six mètres de largeur par six mètres de longueur, surmontée d'une glissoire double d'une hauteur de six mètres, était ancrée dans la baie de Magog à 100 mètres de la rive, à l'extrémité nord du lac et à 100 mètres d'une aire de baignade.

Cette ordonnance vise M. Richard Prince désigné comme le mandataire de la compagnie Prince C. Por A. et Distribution Prince C.



La plate-forme de six mètres de largeur par six mètres de longueur, surmontée d'une glissoire double d'une hauteur de six mètres, était ancrée dans la baie de Magog à 100 mètres de la rive, à l'extrémité nord du lac et à 100 mètres d'une aire de baignade.

Por A. et sera en vigueur jusqu'à 15 heures le 2 août.

Ces derniers ont jusqu'à midi pour retirer la plate-forme du territoire de la municipalité régionale.

M. Prince a indiqué hier qu'il prendrait connaissance du jugement, vérifierait la carte du lac et se soumettra à l'ordonnance du tribunal.

En réponse à une question, leur avocat Jean Beaudry a dit que la plate-forme serait déplacée en dehors de la juridiction de la municipalité Memphrémagog.

On croit savoir que la juridiction de la municipalité régionale ne s'applique que sur une partie du lac.

La plate-forme avait été installée d'abord près du quai fédéral, mais a été déplacée dans la baie de Magog où sa visibilité est plus grande.

Me Fournier alléguait dans sa procédure que cet ouvrage contrevenait au règlement de contrôle intermédiaire de la municipalité, parce que les usages commerciaux ou reliés à des fins de promotion commerciale ne sont pas permis dans cette zone et que les plates-formes

flottantes, ancrées au lit du plan d'eau sans être raccordées à la rive, doivent être facilement visibles jour et nuit, avec une superficie maximale de 15 mètres carrés et être ancrées à l'intérieur d'une bande de 15 mètres de la rive.

### Pas surveillé

Il invoque de plus que la plate-forme est accessible aux baigneurs et aux embarcations, n'est pas surveillée et ne porte pas d'affiche en défendant l'accès, malgré la présence d'un filet de nylon.

La procédure rapporte que l'aménagiste Danielle Gilbert, de la municipalité régionale, a appris que M. Prince lui avait fait part de son intention de faire la promotion de ses installations pour la vente.

Les glissoires peuvent servir autant l'été que l'hiver.

La municipalité croit que le promoteur a tenté de la placer devant un fait accompli, quant à ses activités promotionnelles pendant la durée de la Traversée internationale du lac et plus longtemps par la suite.

## Drummondville vit à un tout autre rythme

Drummondville (JD)

Les souliers de danse à peine refroidis après le festival mondial de folklore, les drummondvillois vivent à un tout autre rythme, celui du blues.

Amorcé jeudi, le 2e Festival de blues de Drummondville anime la Place St-Frédéric, au cœur du centre-ville.

### Budget modeste

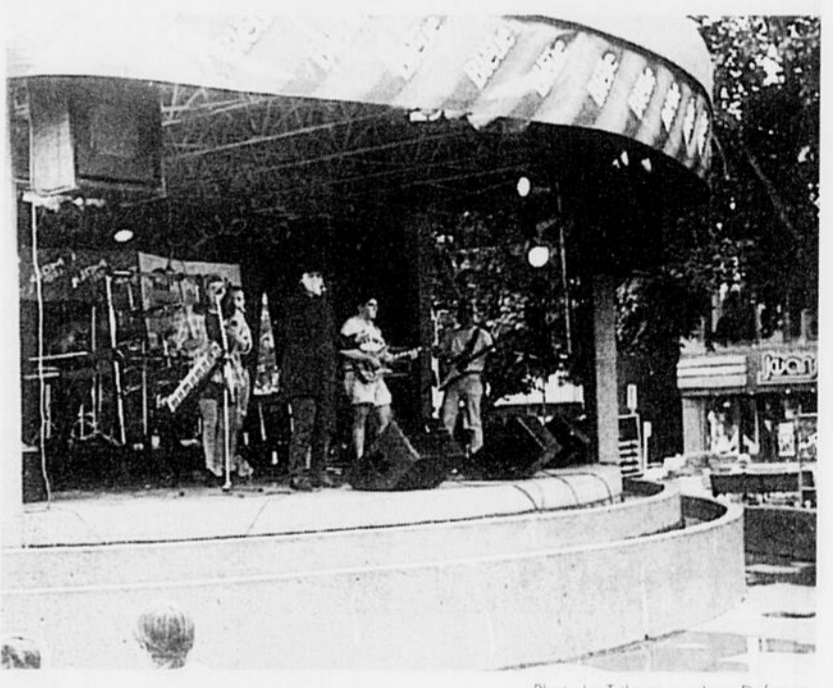
«Notre budget est modeste», reconnaît le co-président de l'événement, David Vincent, mais le festival compte néanmoins sur une brochette d'artistes reconnus, dont les Jim Zeller, Carl Tremblay et Manon Brunet et Ma Blues Band.

«C'est agréable de voir l'ouverture d'esprit des Drummondvillois, qui, du folklore, passent rapidement au blues, en manifestant un intérêt facilement perceptible», ajoute M. Vincent.

L'assistance, tant aux spectacles en plein-air qu'à ceux présentés dans les bars du centre-ville, vient donner raison au comité organisateur du festival, qui voulait, par le festival de blues, combler l'énorme vide qui se créait à Drummondville aux lendemains du festival de folklore, qui coïncident avec les vacances annuelles de la construction.

### Le double de l'an dernier

Devant l'engouement, David Vincent anticipe une assistance de 15 000 personnes à cette 2e édition, soit le double de l'an dernier. Un objectif qui apparaît réaliste, si Dame Nature veut bien offrir un ciel «blues» ce weekend!



La formation montréalaise «Divergence» se produisait hier après-midi sur la scène de la place Saint-Frédéric dans le cadre au Festival de Drummondville.

**MANOIR DES SABLES GOLF**

**GOLF VACANCES**  
5 parties (18 trous)  
pour seulement **90\$**  
(taxes en sus)

Valable du lundi au vendredi, jusqu'au 31 août 1993

RÉSERVATIONS:  
(819) 847-4299  
90, AVE DES JARDINS, ORFORD

**LA CLÉ DE VOS VACANCES**

CHOIX IMPRESSIONNANT DE VÉHICULES TOUTES OCCASIONS

**LOCATION Pelletier AUTOS • CAMIONS**

Sherbrooke 566-0727  
Rock Forest 822-0805  
Granby (514) 378-3433

motor Thibault

**YAMAHA**  
L'ART DE SATISFAIRE

**PROFITEZ DE VOS VACANCES**

FZR1000

**MEILLEUR PRIX**

XV1100

**DE L'ANNÉE**

CY50

10, rue Versailles, Sherbrooke 569-1155

**ENTRÉE GRATUITE**

**À TIRE-D'AILE**  
Pour un enfant  
(16 ans et moins)  
donnant accès à l'exposition  
«À TIRE D'AILE»  
présentée jusqu'au 12 septembre 1993.

Musée du Séminaire de Sherbrooke  
Centre d'exposition Léon-Marcotte  
222, rue Frontenac, Sherbrooke  
(819) 564-3200

Ouvert du mardi au dimanche  
de 12 h 30 à 16 h 30

Visitez votre **MUSÉE**  
C'EST TOUT NATUREL

## Plus de zone grise pour le téléphone cellulaire autour du lac

Canton de Potton

Il n'y a plus de zone grise pour le téléphone cellulaire autour du lac Memphrémagog.

La construction d'une tour d'une hauteur de 18 mètres coiffée de trois antennes au sommet du mont Owl's Head, à Canton de Potton, permet maintenant à toute personne utilisant un téléphone cellulaire de logger et de recevoir des appels, qu'elle soit en voiture, chez elle ou sur le lac.

Bell Mobilité Cellulaire qui a investi près de 750 000 \$ dans la construction de cette tour a apporté un soin minutieux à marier la structure à son environnement.

La réalisation de ce projet permet à Bell Mobilité Cellulaire qui a construit deux autres tours, l'une à Magog, l'autre au sommet de la colline Bunker, à Canton de Magog, de ne plus laisser à la périphérie du lac une zone où il est difficile ou même impossible d'utiliser un téléphone cellulaire.

**Économie**

# Radio Shack sauvée in extremis de la faillite

Frédéric TREMBLAY Montréal (PC)

InterTAN, la société qui opère la chaîne de magasins Radio Shack au Canada, a échappé hier in extremis à la faillite grâce à une entente intervenue avec son principal fournisseur et le syndicat de ses banquiers.

L'avenir de la compagnie, qui a son siège social à Barrie en Ontario, avait été mis en péril jeudi lorsque le syndicat bancaire, avec à sa tête la Banque Royale, avait exigé le remboursement de la dette d'InterTAN, qui s'élève à 54 millions \$ US.

InterTAN, qui s'était placée en défaut de paiement relativement à ses prêts bancaires, détient 470 succursales Radio Shack au pays, et dessert 370 autres détaillants affiliés.

**700 travailleurs**

Au Québec, la société compte 172 succursales et a à son emploi 700 travailleurs.

A la grandeur du pays, l'effectif



Au Québec, Radio Shack compte 172 succursales et a à son emploi 700 travailleurs.

d'InterTAN se chiffre à près de 2500 employés.

Les termes de l'accord intervenus hier prévoient que Tandy Corp., une société établie à Fort Worth au Texas, assumera la dette d'InterTAN.

En accord avec les banques, Tandy se propose de restructurer cette dette et d'en prolonger les échéances.

Tandy Corp., qui opère aussi les activités de Radio Shack aux États-Unis, a de plus renouvelé pour sept ans les licences d'exploitation des marques Tandy et Radio Shack avec InterTAN.

«Cette extension de sept ans va améliorer notre planification à long terme et notre capacité à obtenir le financement bancaire et le capital dont InterTAN a besoin», a déclaré le président d'InterTAN, Jim Williams, dans un communiqué transmis à la presse.

La société américaine a également accordé une marge de crédit à InterTAN pour lui permettre de rencontrer ses besoins financiers.

En retour, Tandy a obtenu la

garantie de pouvoir acquérir éventuellement des titres d'InterTAN.

C'est la deuxième fois que Tandy Corp. vient en aide à son partenaire canadien.

InterTAN a en effet déjà emprunté 17 millions \$ US à Tandy.

L'entente intervenue hier entre Tandy et InterTAN doit être formellement conclue d'ici la fin août.

En incluant ses activités au Canada, en Europe et en Australie, InterTAN a enregistré une perte l'an dernier de 45 millions \$ US sur un chiffre d'affaires de 384,7 millions \$.

Les pertes d'InterTAN sont principalement attribuables aux coûts de fermeture en Europe des magasins non-rentables de la société.

En excluant les activités européennes d'InterTAN à l'exception de la Grande-Bretagne, la société a encaissé l'an dernier un profit de 14,6 millions \$ US.

L'accord conclu entre Tandy et InterTAN doit en principe garantir l'avenir de l'ensemble des succursales et détaillants affiliés Radio Shack au pays.

## Les sociétés pharmaceutiques nient faire des profits exorbitants

Montréal (PC)

L'Association canadienne de l'industrie du médicament (ACIM) nie les accusations portées par le professeur de comptabilité de l'UQAM, Léopold Luzon, à l'effet que les sociétés pharmaceutiques feraient des profits exorbitants.

Dans un communiqué transmis à la presse hier, l'ACIM explique que les profits des sociétés pharmaceutiques sont sans doute élevés, mais servent à financer «des recherches très coûteuses sans garantie d'aboutir à un produit qui aura du succès sur le marché».

L'étude du professeur Luzon, menée auprès des sociétés Bristol-Myers Squibb, Merck, Abbott La-

boratoires, Pfizer, Eli Lilly Company et Schering-Plough, révélait que ces six sociétés américaines, qui ont leur siège social canadien au Québec, ont réalisé globalement au cours des trois dernières années des profits de 22,3 milliards \$ US.

De plus, l'examen effectué par M. Luzon faisait ressortir que ces mêmes compagnies pharmaceutiques investissaient beaucoup plus d'argent dans le marketing et la publicité que dans la recherche et le développement.

Dans sa réplique, l'ACIM plaide également que les patients ont droit par ricochet aux bienfaits «d'une industrie pharmaceutique prospère» grâce au développement de nouveaux médicaments qui en résulte; des médicaments «qui ont révolutionné le traitement médi-

cal», ajoute l'organisme.

**24 entreprises au Québec**

L'ACIM représente 24 entreprises pharmaceutiques situées au Québec employant plus de 6000 personnes.

Le professeur Luzon recommandait dans son étude que le gouvernement fédéral ait le courage de réglementer le coût des médicaments brevetés, afin de limiter à des niveaux «raisonnables» les profits des sociétés pharmaceutiques.

M. Luzon faisait valoir que ce sont les contribuables qui font les frais des prix excessivement élevés des médicaments, via les programmes de remboursement gouvernementaux des médicaments pour les personnes âgées et les assistés sociaux.

## Confederation Life coupe 200 postes

Toronto (PC)

La compagnie d'assurances Confederation Life, la troisième plus grande compagnie d'assurances au Canada, supprimera 200 postes dans les prochaines semaines, mais affirme qu'un nombre indéterminé de ces employés mis à pied trouveront un nouvel emploi au sein de compagnies filiales.

La semaine dernière, Confederation a conclu l'achat de 25 pour cent du Groupe financier Equinox, une filiale de la compagnie d'assurances Aetna Life du Canada. L'acquisition des parts du groupe financier permettra à Confederation

d'utiliser le réseau de distribution d'Equinox pour ses polices d'assurances.

Avant l'achat d'Equinox, Confederation distribuait ses assurances par le biais de 24 bureaux et de 300 agents de vente.

Equinox offre un nouvel emploi à ces 300 agents de vente, a déclaré vendredi Lesley Spencer, un porte-parole de Confederation. Par contre, la transaction conclue par Confederation affecte également 120 membres du personnel de support dans les bureaux de vente. «Nous prévoyons qu'un grand nombre d'entre eux seront réembauchés par Equinox», a ajouté Mme Spencer.

On prévoit également que plus

de 80 employés du siège social de Toronto perdront leur emploi, siège social.

**L'assureur-vie Desjardins**



YVON B. BÉLAND  
100, rue King Est  
Bureau 100  
Sherbrooke  
J1G 1A4  
Bur.: (819) 821-2131  
1-800-668-5559  
Rés.: (819) 346-2162

Assurance-vie Desjardins

**L'ÉCONOMIE EN BREF**

**Spruce Falls Acquisition: bénéfice de 4,1 millions \$**

Kapuskasing, Ontario (PC) — La compagnie Spruce Falls Acquisition a généré un bénéfice net de 4,1 millions \$ ou 0,12 \$ par action pour le trimestre qui s'est terminé le 30 juin, comparativement à un bénéfice net de 1,1 million \$ ou 0,02 \$ par action pour le troisième trimestre de l'année précédente.

ploitation et la mise en marché de diamants.

La superficie visée par l'entente couvre 220 000 km carrés en Ontario et dans l'ouest du Québec.

Des kimberlites et des roches apparentées ont été identifiées à plusieurs endroits, notamment dans la région de Le Tac, au Québec, et dans les basses terres de la Baie James.

**Entente conclue pour la recherche de diamants**

Montréal (PC) — Ashton Mining et Ressources KWG ont signé une entente prévoyant l'exploration, l'ex-

**Les ventes du Groupe Tolgeco en baisse**

Boucherville (PC) — Groupe Tolgeco a annoncé que les ventes du deuxième trimestre terminé le 31 mai 1993 totalisaient 9,4 millions \$, comparativement à 10,3 millions \$ pour le même trimestre l'an dernier.

Bien que le trimestre affiche une perte nette de 682 000 \$, soit 0,09 \$ par action, la même période de l'exercice précédent se soldait par une perte de 682 000 \$ soit 0,16 \$ par action, ce qui représente une réduction substantielle de la perte nette de l'ordre de 44 pour cent.

**SWIFT GS** 1<sup>er</sup> VERSEMENT dans 120 JOURS

**SUZUKI**  
Ca tourne bien  
TOUS NOS VEHICULES ONT UN SYSTEME D'ALARME

**Cybèle** LINGERIE FINE

**SUPER SOLDE DE MAILLOTS DE BAIN**

Jusqu'à **75%**

TOUS nos maillots réduits, même les nouveautés Louis Féraud, Oceano, Anna Club

Maintenant à la **PLACE DES CONGRÈS**

2655, rue King Ouest  
Sherbrooke  
821-0144

Anna CLUB

**Gagnon, Joly, Guérin** Comptables Agréés

**Sherbrooke**  
155, boul. Jacques-Cartier Sud  
Sherbrooke (Québec) J1J 2Z4  
Téléphone: (819) 823-2453

**Magog**  
408, rue St-Patrice Ouest  
Magog (Québec) J1X 1W9  
Téléphone: (819) 843-6856

**Windsor**  
90, 2e Avenue  
Windsor, Québec  
J1S 1Z4 (819) 845-4572

**Gagnon, Bilodeau** Comptables Agréés  
2984, rue Deschênes, bur. 205  
Sherbrooke, QC  
J1L 1Y1  
(819) 823-1141

**Claude Lecomte** Comptable agréé  
4777, boul. Bourque,  
bureau 010  
Rock Forest, Québec  
J1N 2G6  
(819) 821-4565

**GHISLAINE ROCHELEAU** Comptable agréée  
641, rue Goupil  
Sherbrooke, Qc, J1E 2M2  
(819) 822-2024

**LOUISE BLAIS** Comptable agréée  
1580, rue Desgagné  
Sherbrooke (Québec) J1J 4K4  
(819) 822-3439

**Comptables agréés du Québec**

**RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ** Comptables agréés

**Sherbrooke**  
455, rue King Ouest, bureau 500  
Sherbrooke, J1H 6G4  
(819) 822-4000

**Lac-Mégantic**  
5320, rue Fronténac, G6B 1H3  
(819) 583-0611

**Richmond**  
139, Principale Nord, J0B 2H0  
(819) 826-5559

**Weedon**  
297, 6e Ave, J0B 3J0  
(819) 877-2200  
(819) 877-3330

**Asbestos**  
511, 1ère Ave, J1T 3P6  
(819) 879-5459  
(819) 879-7115

**Thetford Mines**  
257, Notre-Dame Sud, G6G 1J7  
(418) 325-7511  
Télécopieur: (418) 335-2105

**Granby**  
328, rue Principale, J2G 2W4  
(514) 375-1515

**Cowansville**  
104, rue Sud, J2K 2X2  
(514) 263-2010

**Knowlton**  
15, Lakeside, C.P. 995, J0E 1V0  
(514) 243-6107

**Coaticook**  
79, rue Court, J1A 1L1  
(819) 849-9171

**Magog**  
326, rue Principale Ouest, J1X 1A9  
(819) 868-1515

**Stanstead**  
27, rue Dufferin, J0B 3E0  
(819) 876-2742

**Disraeli**  
817, Ave Champlain, G0N 1E0  
(418) 449-3875

Représentation à travers le Canada  
**Doane Raymond Pannell Associates**  
Grant Thornton International

**Le Groupe Mallette Maheu**

Comptables agréés

**Sherbrooke**  
2727, rue King Ouest, bureau 300 J1L 1C2  
(819) 823-1616

**Magog**  
295, rue Principale Ouest J1X 2A8  
(819) 843-6596  
Richmond

**Richmond**  
101, rue Principale Nord J0B 2H0  
(819) 826-5186

**Cowansville**  
505, rue Sud, bureau 200, K2K 2X9  
(514) 263-8903

Présent dans 38 villes au Québec

Affiliation nationale et internationale  
**BDO DUNWOODY WARD MALLETTE** **BDO BINDER**

**Samson Bélair Deloitte & Touche**

Comptables agréés et conseillers en management Syndics et gestionnaires

3425, rue King Ouest  
bureau 200  
Sherbrooke, Québec  
J1L 1P8  
(819) 564-0384

74, rue Court  
Granby, Québec  
J2G 4Y5  
(514) 372-3347

Présent dans: —38 villes au Québec —91 bureaux au Canada

**JACQUES MORIN** Comptable agréé  
166, rue Duplin, C.P. 359  
East Angus, Qc  
J0B 1R0  
(819) 832-4086

**DANIEL BERTHAUME** Comptable agréé  
2283, rue King Ouest  
Sherbrooke, Qc J1J 2G2  
(819) 821-4551



# C-MAC fractionne ses actions

Isabelle LABARRE Sherbrooke

Le président et chef de la direction de Les Industries C-MAC inc. de Sherbrooke, Dennis Wood, a annoncé hier le fractionnement des actions ordinaires en cours sur la base de deux nouvelles actions pour une action ordinaire. Conséquemment, le capital des actions ordinaires en circulation passera de 9 809 376 à 19 618 752.

Une assemblée générale spéciale des actionnaires sera tenue au mois de septembre afin d'approuver le fractionnement des actions.

C-MAC inc. a également annoncé que ses ventes consolidées ont atteint 45,6 millions \$ pour le trimestre terminé le 30 juin dernier. Le bénéfice net après impôt de cette période de 13 semaines s'est élevé à la somme de 2,8 millions \$ ou 0,28 \$ par action ordinaire en cours.

Ces résultats constituent une augmentation de 105 % sur les ventes réalisées pendant la même période trimestrielle de l'exercice pré-



Les locaux de C-MAC, dans le parc industriel de Sherbrooke.

cedent. Au cours de ces treize semaines, le bénéfice net a donc augmenté de 195 %, par rapport au bénéfice net de 941 000 \$ de l'exercice précédent.

Le carnet de commande de C-MAC excède présentement 91 mil-

lions \$. De plus, la société travaille à de nombreux projets qui pourraient donner suite à des contrats substantiels dans un avenir rapproché.

C-MAC est un fabricant international dans le secteur de la micro-électronique de pointe et pos-

sède des usines au Canada, aux États-Unis et en Angleterre. Ses produits et services sont destinés au marché des manufacturiers internationaux, principalement dans le domaine des télécommunications, de l'informatique, de l'industrie automobile et de l'équipement militaire.

# Les ministres du Commerce international chargés de régler les détails de l'Alena

Michel HEBERT Ottawa (PC)

Les négociateurs canadiens, mexicain et américain laisseront à leur ministre respectif le soin de finaliser les accords parallèles complétant l'Accord de libre-échange nord-américain.

«Nous avons préparé le terrain, nous laissons le travail final à nos patrons», a déclaré hier à Ottawa le négociateur canadien John Weekes, à l'issue d'une rencontre de travail avec ses homologues américain et mexicain.

Les ministres du Commerce international du Canada, du Mexique et des États-Unis, Tom Hoekin, Jame Serra Puche et Mickey Kantor, se réuniront à Washington jeudi et vendredi prochains pour venir à bout des derniers obstacles.

L'administration Clinton voudrait bien présenter ces accords au Congrès américain avant son ajournement estival, prévu pour le 6 août prochain. L'Alena doit entrer en vigueur le 1er janvier 1994, ouvrant alors un marché continental de 360 millions de consommateurs.

«Mais rien ne sera réglé tant que tout ne sera pas réglé», a dé-

claré John Weekes, en ajoutant que «les noix les plus dures sont celles que l'on casse en dernier».

Les équipes techniques des trois pays ont finalisé, hier, les textes des accords parallèles portant sur l'environnement et la main-d'oeuvre.

Ces textes clarifieront les positions de chacun des pays, en particulier sur la structure du comité de surveillance de l'ALENA, sur le processus de règlement des différends commerciaux et sur la nécessité d'assujettir ces accords à des sanctions commerciales.

«Il y a encore des ponts à traverser mais nous sommes confiants que ce qui reste à négocier pourra être finalisé par les ministres», a ajouté John Weekes.

Son homologue américain, Rufus Yerxa, a été plus circonspect.

### Divergences

«Il y a encore des divergences à régler et c'est là-dessus que portera la rencontre des ministres la semaine prochaine», a-t-il déclaré.

M. Yerxa s'est toutefois dit confiant que les textes des accords permettront aux ministres des trois pays de trancher les litiges qui font toujours obstacle. Le nettoyage de la frontière américano-mexicaine

sera aussi au coeur des discussions ministérielles.

«Nous ne pouvons annoncer aujourd'hui que nous avons une entente finale», a ajouté M. Yerxa. Sur certains dossiers, nous sommes très, très près d'une entente, tandis que sur d'autres, il y a toujours divergence d'opinions.

«D'un point de vue américain, l'Alena comporte plusieurs éléments, dont le financement du nettoyage de l'environnement et des

infrastructures de la frontière», a admis M. Yerxa.

Pour le Canada, cela est un dossier à régler entre le Mexique et les États-Unis, selon John Weekes.

S'exprimant uniquement en espagnol devant les journalistes, hier, le négociateur mexicain, Hermino Blanco, a indiqué que les ministres auront devant eux plusieurs options de règlement. Il a ajouté qu'une entente était possible sur la structure du comité de surveillance.

## VENDEUSE DU MOIS — VENDEUR DU MOIS



Mme Monique Thibodeau



M. Richard Lemire

M. Gérard (Gerry) Chamberlain, directeur, est heureux d'annoncer les nominations de Mme Monique Thibodeau et de M. Richard Lemire au titre de vendeuse et vendeur du mois, ex-aequo pour le mois de juin. Les deux vous invitent à les rencontrer pour solutionner vos problèmes de portes et fenêtres.



Salle de montre: 135, boul. Jacques-Cartier Sud  
Tél.: 346-9014  
Sans frais: 1 800 567-3420

## SR Telecom fait de bonnes affaires

Montréal (PC)

La compagnie SR Telecom, qui fabrique et met en marché des réseaux hertziens pour l'amélioration de systèmes téléphoni-

ques, a annoncé que ses ventes se sont élevées à 41 670 000 \$ durant le premier semestre de 1993, comparativement à 26 848 000 \$ pour la même période de 1992.

Coup d'oeil boursier	
Montréal-XXM	1820,96
sans changement	
TSE-300	3830,19
- 8,31	
Dow Jones	3546,74
+ 21,52	
Dollar canadien (US Cents)	78,09
sans changement	
Or (New York-US\$)	389,90
- 1,30	

(PC)

**FRAISES EN ABONDANCE**  
**Ouvert tout le mois de juillet**  
À 30 minutes de Sherbrooke,  
nous vous offrons de la très bonne fraise sucrée.  
**FRAISIÈRE L.G. BÉGIN**  
ENR.  
(819) 849-4816 ou (819) 822-2337  
R.R.1 - Dixville STANHOPE

**VOUS VOULEZ UNE PUB EFFICACE...**

**"LA RENTRÉE DES CLASSES"**  
DATE DE TOMBÉE 30 JUILLET  
DATE DE PARUTION 11 AOÛT

Annoncez dans le prochain cahier spécial de **La Tribune**  
**...564-5450**

**CENTRE DE CONDITIONNEMENT ATLANTIS DE ROCK FOREST S'AGRANDIT!**  
**10 NOUVEAUX APPAREILS!**

**SPECIAL AGRANDISSEMENT**

- ABONNEMENT 3 MOIS - 6 MOIS - 12 MOIS SANS TAXES
- INCLUS DANS L'ABONNEMENT:
  - cardio-vasculaire
  - conditionnement physique
  - programme personnalisé de gain ou de perte de poids
- CHOISISSEZ LA DATE DE VOTRE ABONNEMENT

**DEPUIS L'OUVERTURE, 15 NOUVEAUX APPAREILS DE PLUS POUR MIEUX VOUS SERVIR!**  
Nathalie Charpentier et Denis Lussier, propriétaires  
**4300, BOUL. BOURQUE**  
**565-0333**

## Northern Telecom précise ses projets en Europe

Toronto (PC)

La guerre des prix que lui livre le géant américain AT and T sur le marché américain des communications téléphoniques force Northern Telecom à préciser davantage ses projets d'expansion en Europe, où elle effectue entre 15 et 17 pour cent de ses ventes globales.

Lorsqu'elle a annoncé, mercredi, qu'elle avait inscrit au second trimestre une perte de 1,03 milliard \$ US et qu'elle prévoyait licencier 5200 employés, Northern Telecom a aussi fait savoir qu'elle avait conclu une entente pour vendre au groupe franco-britannique Alcatel Alsthom, sa division STC Submarine Systems, pour la somme de 900 millions \$ US, après en avoir abaissé la valeur aux livres de 500 millions \$ US.

Northern Telecom compte ainsi se concentrer en Europe sur ce qu'elle fait de mieux. Pour ce faire, elle améliorera son logiciel de commutation publique DMS 100, qui permet de desservir le téléphone sur un territoire donné.

Bien que surpris par l'ampleur des pertes encourues et des coupes d'emplois, les analystes jugent positivement le réalignement de Northern Telecom sur le continent européen qu'est venue confirmer la vente à Alcatel Alsthom.

«C'est très bien, ça lui permet de disposer de liquidités dont elle obtiendra sûrement un meilleur rendement que dans le secteur des câbles sous-marins», affirme M. John Drolet, de la firme Creditance Securities de Toronto.

«STC Submarine Systems n'était pas tellement profitable et ils en ont obtenu un bon prix», a-t-il ajouté.

D'autres analystes ont avoué avoir été surpris par la radiation d'achalandage de 500 millions \$ que Northern a inscrit aux livres de STC Submarine Systems.

Northern Telecom a expliqué que cette radiation avait été rendue «nécessaire par les prévisions d'une faiblesse continue de l'environnement économique européen et la baisse prévisible de ses ventes et bénéfices à court terme en Europe».

Le président et chef de la direction de Northern, Jean C. Monty, a déclaré à ce sujet que la «radiation ne nous détournera pas de notre stratégie d'expansion en Europe... qui demeure importante à nos yeux».

Le marché auquel s'intéresse Northern en Europe est évalué à 115 milliards \$. En comparaison, le marché des câbles sous-marins ne représente que 2 milliards \$.

L'entreprise vient tout juste de compléter la vente d'une centrale téléphonique à British Telecom.

**Confiez vos affaires aux experts-comptables C.G.A.**

La Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés du Québec  
445, boul. St-Laurent, bureau 450, Montréal (Québec), H2Y 2V7. Tél.: (514) 861-1823

**MICHEL FORTIN C.G.A.**  
201, rue des Mésanges, STOKE, Qc, J0B 3G0 (819) 878-3521

**MARC LIEUTENANT C.G.A.**  
1120, rue Conseil Sherbrooke, Qc, J1H 1M5 (819) 822-1120

**JULIEN MORIN C.G.A.**  
5104, boul. Bourque, bureau 103 Rock Forest, Qc, J1N 1C5 (819) 564-8816

**C.G.A. UN PROFESSIONNEL AU RÔLE PRIMORDIAL**

**LA COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE DE SHERBROOKE**

**SESSION D'EXAMENS DE REPRISE DU MINISTÈRE ET DE LA CSCS AOÛT 1993**

Cette année, la session de reprise des épreuves du ministère de l'Éducation du Québec et de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke aura lieu les 3, 9, 10, 11, 12 août 1993.

**Endroit:** 90, rue Ontario, Sherbrooke, Centre Le Goéland. Tél.: (819) 822-5507

**Modalités d'inscription pour Sherbrooke:** (écoles secondaires publiques)

- L'élève doit se présenter au secrétariat du Centre Le Goéland entre 9 h et 16 h, le jeudi 29 juillet;
- Il (elle) doit apporter une photocopie de son dernier bulletin de l'année scolaire ainsi qu'une photocopie de son dernier relevé de notes du ministère, s'il y a lieu; ces photocopies seront conservées par le Centre. (Frais de 1\$ pour chaque photocopie faite par l'école).

**Conditions:**

- Ces examens de reprise sont offerts **UNIQUEMENT** aux élèves qui fréquentaient une école secondaire de la C.S.C.S. en juin 1993.
- Ces examens sont offerts aux élèves qui ont suivi un cours de récupération ou de rattrapage au Centre Le Goéland à l'été 93; ou
- aux élèves ayant un échec au **SOMMAIRE** dans un cours sanctionné par une épreuve du Ministère; ou
- aux élèves qui ont un échec au sommaire de l'étape cinq (5)
  - en français 1re à 4e sec
  - en anglais 1re à 4e sec
  - en mathématique 1re à 5e sec
- et qui sont en **situation de succès au sommaire de l'étape 3 ou 4.**
- **COÛT:** 10\$ par épreuve;
- **CARTE d'identité OBLIGATOIRE.**
- Si payé par chèque, faire le chèque à: Centre Le Goéland - CSCS

Matières autorisées et horaires des épreuves: les épreuves pour lesquelles il est possible de subir une reprise sont les suivantes:

HORAIRE		
Mardi le 3 août	8 h 45 à 11 h 45	*Français production d'un discours écrit 132-560
	8 h 45 à 11 h 45	*Français compréhension de l'écrit 132-570
Lundi le 9 août		Français 116 130-116
		Français 216 130-216
	8 h 00 à 12 h 00	Français 316 130-316
		Production de l'écrit et Compréhension de l'écrit Français 416 130-416
Mardi le 10 août	13 h 00 à 15 h 00	Production de l'écrit et Compréhension de l'écrit 092-314
	13 h 00 à 16 h 00	*Géographie du Québec et du Canada 134-114
		Anglais 114 134-214
		Anglais 214 134-314
Mardi le 10 août		Anglais 314 134-414
		Anglais 414 064-416
		Mathématique 416 064-436
		Mathématique 436 064-536
Mardi le 10 août	13 h 00 à 15 h 00	*Éducation économique 102-514
	13 h 00 à 16 h 00	Mathématique 116 064-116
		Mathématique 064-216
		Mathématique 314 064-314
Mercredi le 11 août	8 h 45 à 11 h 45	*Anglais 5e sec 136-570
	8 h 45 à 11 h 45	*Production écrite 136-580
Jeudi le 12 août	8 h 45 à 10 h 45	*Compréhension de l'oral et de l'écrit 085-414
		*Histoire du Québec et du Canada 085-414

# Voyages

En certains endroits, la température de l'eau y est la plus élevée au nord de la Floride

## Des plages surprenantes au Nouveau-Brunswick

Québec (PC)

Est-il possible, dans ce pays, de trou-

ver des plages où l'eau soit assez chaude pour qu'on ait le goût d'y patauger sans grelotter? «Bien sûr, rétorque Antonio Landry, porte-par-

role du ministère du Tourisme du Nouveau-Brunswick. Les températures des eaux d'un grand nombre de plages du Nouveau-Brunswick, favo-

risées par le Gulf Stream, sont les plus élevées au nord de la Floride.»

Des exemples, M. Landry en cite à profusion. La plage de Parlee, tout près de Shediac, d'une longueur d'un kilomètre, offre aux baigneurs une eau dont la température varie de 19 à 24 degrés Celsius. La température de l'eau aux plages de Lagune (17 km), à Kouchibouguac, et de Maisonnette (deux kms), à Caraquet, varie de 18 à 30 degrés Celsius. Et la liste est encore longue: Val-Comeau, Tracadia-Sheila (15 à 19 degrés), Eel River Bar, Charlo, (15 à 24 degrés Celsius).

«Bien entendu, précise M. Landry, les eaux de certaines plages sont froides, comme celles de New River Beach, à St. John. Mais dans l'en-

semble, on peut dire que nous sommes favorisés.»

L'été, dit-on, toute la côte acadienne vit au rythme du soleil et des marées. Et il y a de quoi satisfaire tous les goûts et découvrir de nouveaux horizons.

Entre Cap Tourmentin et Campbellton, les vacanciers peuvent aller se prélasser sur plusieurs rives sablonneuses. Il y a les plages Murray, Sandy, des Aboiteaux, plus au nord on trouve la plage Jardine, de Richibouctou, Cap Lumière et les plages Kelly's et Calenders, du parc Kouchibouguac.

Plus au nord encore, on trouve Escuminac, Néguaq, Rivière-du-Portage, Val-Comeau, Le Goulet, Bas-Caraquet et Caraquet, Maisonnette,

Anse-Bleue, la plage Ferguson, de Grande-Anse, la plage Youghall, de Bathurst, sans oublier le banc de sable de Eel River.

### Phénomène surprenant

Pour les amateurs de statistiques, rappelons que deux fois par jour, 100 milliards de tonnes d'eau s'engouffrent dans la baie de Fundy à l'occasion de la marée montante.

A toutes les 12 heures et 30 minutes environ, la côte sud du Nouveau-Brunswick est le théâtre de ce phénomène naturel mais combien étrange. «Le courant qui en résulte est pratiquement égal au flux de toutes les rivières du globe réunies pendant 24 heures», précise le ministère du Tourisme de la province.



Certaines plages du Nouveau-Brunswick ont une température pouvant atteindre jusqu'à 24 degrés Celsius; ce qui les rend évidemment très agréables.

## A l'aventure... avec les enfants

Felicity MUNN (PC)

L'idée d'amener les enfants dans des aventures exotiques peut rendre certains parents nerveux.

Mais selon les marchands de voyages pour petits groupes, il n'y a pas à s'inquiéter, pourvu que le voyage soit préparé en fonction des enfants.

Ainsi le voyageur Wildland Adventures, de Seattle, propose des destinations en Afrique, au Népal et à Costa Rica, mais avec des nuances par rapport aux forfaits réguliers.

«Pour les excursions dans l'Himalaya, nous nous en tenons aux basses collines, la date est choisie pour la meilleure température et nous planifions des voyages courts», explique le directeur Kurt Kutay.

«Nous engageons un ou deux porteurs de plus, équipés de grands paniers, qui vont prendre les enfants quand ils seront fatigués. Nous choisissons des guides eux-

mêmes parents et qui iront en famille. D'où l'occasion de merveilleuses expériences trans-culturelles durant ces voyages.»

Worldwide Adventures, de Toronto, organise des vacances vers l'Asie du Sud-Est, le Népal, le Tibet et l'Inde qui sont structurées pour les enfants.

«Le plus souvent, c'est pour les parents que nous devons nous inquiéter, pas pour les enfants, raconte en souriant le co-propriétaire Lewie Gonsalves. Les enfants traitent de force leurs parents à flanc de montagne.»

### Maintenir l'intérêt

D'autres parents seront plus rassurés avec des destinations à Costa Rica, Belize ou l'Equateur. Ces pays ont de bonnes infrastructures, l'eau et la nourriture y sont sécuritaires, tandis que la faune et la flore tropicales sont assez abondantes et variées pour maintenir l'intérêt des enfants.

«Ce qui ne veut pas dire que la Thaïlande, l'Indonésie, la Malaisie ou le Vietnam ne conviennent pas aux enfants, signale le Torontois

Tov Mason, de Passages Expeditions. Ces pays demandent simplement un peu de préparation.»

«Si quelqu'un souhaite amener son enfant de six ans au Vietnam, je réponds d'accord et voici ce qu'il faut faire», affirme Corinne Ponsoda, de propriétaire de World Expeditions, de Montréal.

«Le plus souvent, les parents sont plus effarouchés que les enfants. Mais vous parlez aux enfants de l'Indonésie et de tout ce qu'il y a là-bas et ils trouveront ce voyage merveilleux.»

Si les enfants sont assez grands et le voyageur est d'accord, vous pouvez vous joindre à un voyage régulier.

«Nous avons déjà eu des enfants de sept ans et ils ont eu un plaisir fou, affirme David Snow, de Wildland Tours, de Terre-Neuve. Ils adorent les animaux, alors nous allons leur montrer les baleines, les macareux, les phoques et le troupeau de caribous.»

«Nos parcours ne sont pas si ardues et nos guides sont plutôt jeunes. Ils tiennent à s'assurer qu'un enfant sera content de son voyage.»

Selon Ecosummer Expeditions, de Vancouver, plusieurs de ses descentes régulières en kayak peuvent convenir aux enfants et l'agence offre de temps à autre des voyages conçus pour les enfants.

«L'hiver dernier, nous avons eu des départs au Mexique, aux Bahamas et à Belize (en Amérique centrale)», raconte Deborah Sims.

Un voyageur peut aussi faire du sur mesure, pour une famille ou deux familles qui prennent leurs vacances de conserve.

### Ralentir le rythme

Carolyn Pullen, de l'agence Black Feather, d'Ottawa, a souvent mené des familles en canot sur la rivière Nahanni, dans les Territoires du Nord-Ouest; différents de ceux pour adultes, ces parcours procurent bien du plaisir.

«Vous donnez plus d'attention aux petites marches dans les alentours, dit-elle. Vous ralentissez pas mal le rythme.»

«Côté alimentaire, avec les goûts des enfants, nous laissons de côté les pâtes et les huîtres fumées et nous prenons plus de barres tendres.»

Mais pour l'Afrique, où les distances sont longues et où il faut passer de longs moments dans un véhicule, les voyageurs recommandent que les enfants aient au moins 10 ans.

Quand des parents suggèrent à Tov Mason de prendre leurs enfants avec eux dans un voyage régulier, il discute avec eux pour connaître le tempérament de l'enfant: «Ca dépend beaucoup de l'attitude. Si ce genre de voyages intéresse l'enfant, il n'y a pas de problème.»

## Agence de Voyages Sears

# SPÉCIAUX D'ÉTÉ!

<b>TARIF AÉRIEN SEULEMENT</b>		<b>FORFAITS HÔTEL - INCLUANT TARIF AÉRIEN!</b>	
Clearwater/St-Petersburg (séjour max. 14 jours) 28 août	<b>287\$</b>	PUNTA CANA BAVARO BEACH	
Fort Lauderdale (séjour max. 14 jours) 07 au 14 août	<b>321\$</b>	22 au 29 août 1 semaine	22 août 2 semaines
	<b>287\$</b>	<b>901\$</b>	<b>1301\$</b>
Orlando (séjour max. 14 jours) 15, 28, 29 août	<b>291\$</b>	CIENFUEGOS	
Puerto Plata (séjour max. 14 jours) 22 au 29 août	<b>401\$</b>	Playa Ancon - Tout inclus	
Punta Cana (séjour max. 14 jours) 22 au 29 août	<b>431\$</b>	01 au 31 août 1 semaine	01 au 31 août 2 semaines
Cienfuegos (séjour max. 14 jours) 01 au 31 août	<b>357\$</b>	<b>667\$</b>	<b>917\$</b>
Varadero (séjour max. 14 jours) 01 au 31 août	<b>357\$</b>		
Cancun (séjour max. 7 jours) 22 août	<b>344\$</b>		

**EXTRA VALEURS PLUS**

- Les membres du Club Sears peuvent échanger leurs points contre de la marchandise ou des milles de voyages Air Miles ou contre un futur voyage aussi!
- La garantie Sears sur les voyages - une exclusivité\*
- L'achat d'assurance voyage Voyageur et l'achat de chèques de voyage American Express - aucuns frais de service\*
- Possibilité de crédit avec la carte Sears\*
- Un sac de voyage Sears - à titre gracieux\*

\*Quelques restrictions sont applicables - détails, termes et conditions à votre agence de voyages Sears.

### Vacances Canadiennes

UN UNIVERS DE VOYAGES

Les prix incluent vol aller-retour de Montréal, les forfaits hôtel incluent aussi l'hébergement tel que sélectionné, transferts entre l'hôtel et l'aéroport et les services d'un représentant à destination. Le nombre de places à ce prix est limité et sujet à disponibilité au moment de la réservation. Valable pour les nouvelles réservations seulement. Pour inclusions/exclusions et autres conditions d'achats, veuillez vous référer à la brochure Vacances Canadiennes «Un Univers de Voyages» 1992-93. Toutes les taxes applicables sont incluses dans ces prix.

GROUPES-PROGRAMME 1993, C'EST **Voyages Orford**

### ALLEMAGNE-AUTRICHE-HONGRIE 10 JOURS

DÉPART: 5 septembre 1993 accompagné par Gertrude St-Pierre



**LA GRÈCE: 19 septembre au 2 octobre**  
Athènes - les météores - croisière 4 jours  
Accompagné par  
**ROBERT «TI-BOB» DECOURCEL**

**COSTA DEL SOL AUTOMNE 93**

**ESPAGNE**  
Départs de Sherbrooke  
**6-13-20 OCTOBRE**

**3 semaines pour le prix de 2**

**PORTUGAL, 16 OCTOBRE AU 6 NOVEMBRE 1993**

**ACCOMPAGNÉ PAR ROBERT GUIMOND**  
**SÉJOUR DE 3 SEMAINES EN ALGARVE**



756, 12e Ave. N. Sherbrooke 564-4433  
303, rue King O. Sherbrooke 565-0015  
295, 2e Ave. Weedon 877-2771  
Galerie Orford, Magog 843-4747  
Galerie Drummond 474-1193

Carrefour de l'Estrie 821-4204

**NOUS VOUS CONSEILLONS DE PROTÉGER VOS VACANCES AVEC L'ASSURANCE VOYAGEUR**

Tous les prix sont donnés par personne, et basés sur une occupation double, sauf sur avis contraire. Les prix et dates indiqués sont ceux offerts au moment de mettre sous presse et sont sujets à changement sans préavis. Les prix peuvent changer selon la date de départ et le mode de transport. Les voyages sont soumis aux modalités et conditions contenues dans la brochure du tour-opérateur. Les prix ne comprennent pas les dépenses de nature personnelle. Ces offres ne sont pas valables en conjonction avec d'autres offres ou rabais sur réservations antérieures, proposées par d'autres fournisseurs ou Agences de voyages Sears. NOTE AUX VOYAGEURS: Les voyageurs doivent savoir que différents niveaux de vie, coutumes et conditions, en regard à l'approvisionnement des utilités, services et hébergement, peuvent exister en dehors du Canada.

**SEARS**  
Attendez-vous à plus



## On a plein d'idées pour bien planifier vos vacances!

Pour vos réservations à l'avance ou de dernière minute, consultez-nous.

**219, rue Wellington Sud Sherbrooke** **566-5595**  
Détenant d'un permis du Québec

**SUEZ MIAMI BEACH**

Station en bordure de l'océan  
18215, av. Collins au bord de l'océan

**24\$** U.S. par pers. par jour, occ. double, 0 pers. 18h chambres.  
1er juillet au 2 sept.

Gratuit pour la 3e et la 4e personne

**1-800-327-5278**

PERMIS DU QUÉBEC

## Nolitour

VACANCES

**100\$ DE RABAIS PAR COUPLE**  
sur le prix régulier valide pour tout forfait sud réservé entre le 24 et le 31 juillet

**TARIFS D'ÉTÉ**  
PRIX VALIDES POUR CERTAINES DATES DE DÉPART

<b>FORT-LAUDERDALE</b> à partir de 1 SEM	
VOL SEUL ALLER / RETOUR	<b>258</b>
Tangiers	<b>399</b>
Camelot	<b>429</b>
Sea Beach	<b>429</b>
Lauderdale Beach	<b>399</b>
<b>HOLLYWOOD</b> à partir de 1 SEM	
Howard Johnson	<b>449</b>

**CLUBS TOUT INCLUS**

SOSUA	à partir de
Tropicclub Almendros	<b>629 829</b>
SANTA MARIA del mar	à partir de
Tropicoco Beach Club	<b>629 829</b>
CANCUN	à partir de
Oasis Puerto Aventuras	<b>779 1149</b>
CANCUN	à partir de
Tropicclub Royal	<b>779 1179</b>

**ORLANDO / DAYTONA BEACH**

**COMBINÉ • AUTO INCLUSE**  
3 NUITS ORLANDO à partir de  
4 NUITS DAYTONA **599**

D'AUTRES COMBINÉS DISPONIBLES

<b>VARADERO</b> à partir de	
PLANS REPAS DISPONIBLES	
Bellamar	<b>459 529</b>
Villa Del Sol	<b>479 589</b>
Cuatro Palmas	<b>559 739</b>

**BRUXELLES** à partir de **498\$** **VANCOUVER** à partir de **398\$**

**PARIS** en gros porteur

AVEC **airLiberté**

DÉPARTS 31 JUILLET 2 ET 3 AOÛT

DÉPARTS 7 AU 28 AOÛT RETOURS EN AOÛT

**499'** **349'**

ALLER SIMPLE

DÉPART 2 AOÛT RETOURS 20/25 AOÛT

**273'** **299'**

Prix du Meilleur Commerce 1993 des Consommateurs

Le rabais de 100\$ est valide tant qu'il y a des sièges disponibles. Des suppléments sont applicables pour certaines dates de départ.

**TARIFS PAR PERSONNE OCCUPATION DOUBLE TAXES ET SERVICE INCLUS SIÈGES LIMITÉS**

NOUS VOLONS AVEC **air Transat**

# National

## Le temps des fraises durera encore une bonne semaine

Serge DENIS Sherbrooke

Les gens qui regrettent d'avoir manqué la saison des fraises seront heureux d'apprendre que Dame Nature leur a accordé un dernier sursis d'une semaine au cours de laquelle ils pourront faire provision de ce délicieux fruit.

«Il reste encore beaucoup de bonnes fraises dans les champs», affirme Charles-Eugène Bergeron du bureau régional du ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Celui-ci explique que certaines variétés de fraises sont actuellement à leur apogée. «Personnellement, j'attends toujours vers la fin de la saison pour cueillir les plus tardives dont le goût s'apparente davantage à celui des fraises sauvages.»

Dans l'ensemble, les producteurs de la région ont connu une très bonne année pour la quantité

de fraises. «Nous n'avons eu aucun gel tardif qui aurait pu affecter les plants ce printemps. Si bien que toutes les fleurs ont porté fruits», explique-t-il en prenant l'expression au pied de la lettre.

La récolte de fraises aurait pu être plus fructueuse encore si nous n'avions pas connu les deux semaines de canicule au début de juillet. «A cause du temps chaud, plusieurs fraises ont cuit sur place mais le retour à la normale des derniers jours a regarni les fraisiers.» Le producteur Serge Paré de Rock-Forest estime que les pertes encourues par la chaleur sont de l'ordre de 10 à 15 pour cent, «ce qui n'est pas exceptionnel du tout», précise-t-il.

Les conditions météorologiques attendues pour la fin de semaine pourraient bien ramener les cueilleurs dans les champs de fraises. «A mon avis, il en reste pour cinq ou six jours, mais d'ici là, la ville de Sherbrooke pourrait s'approvisionner sans risque d'en manquer»,

ajoute le producteur.

Les framboises arrivent. Phénomène rare, la saison des fraises et celle des framboises se chevauchent cette année. «Les framboises sont prêtes à être ramassées dans les endroits bien exposés au soleil à l'abri du vent», affirme M. Bergeron.

La récolte pourrait cependant les contrecouper d'une maladie qui s'est répandue à travers les framboisiers estriens. «Ça n'affecte pas les framboises puisque les plants attaqués ne produisent aucun fruit, mais ça pourrait diminuer la production», tient à préciser le porte-parole estrien du MAPAQ.

Serge Paré affirme pour sa part n'essayer que des pertes négligeables à cause de cette maladie. «Aussitôt que je voyais un framboisier infecté, je l'arrachais complètement du sol pour ne pas que la maladie se répande. C'est plus de travail, mais ça m'a permis de limiter les dégâts», complète le producteur.

## Nouvelles accusations d'homicide contre les propriétaires de la mine Westray

New Glasgow, N.E. (PC)

La Gendarmerie Royale du Canada a porté hier de nouvelles accusations de négligence et d'homicide en rapport avec les décès de 26 hommes dans l'explosion de la mine Westray, survenue le 9 mai de l'an dernier.

Les accusations, portées contre Curragh Inc., la compagnie propriétaire de la mine et contre deux des gérants de l'entreprise, sont les mêmes que celles qui ont été invalidées par le juge Patrick Curran cette semaine. Le juge Curran avait jugé les accusations trop vagues.

Toutefois, ces nouvelles accusations s'appuient sur de nouveaux détails concernant les présumés crimes commis à la mine de charbon de Plymouth.

L'acte d'accusation relève 13 problèmes spécifiques à la mine Westray, incluant une accumulation illégale de poussière de charbon et de gaz méthane et l'utilisation d'équipement non sécuritaire à la mine.

Selon les documents déposés en cour, les deux gérants de la mine, Gerald Phillips et Roger Perry, ont contrevenu à une section de la Charte de réglementation des mines de charbon, qui prévoit des étapes bien précises pour prévenir l'accumulation de poussière de charbon.

La GRC accuse également M. Curragh d'avoir «opéré la mine en négligeant la santé et la sécurité des employés, en ne prenant pas de moyens pour prévenir l'accumulation de poussière de charbon».



Le sergent Chelsey MacDonald, chef-enquêteur dans l'affaire de la mine Westray, a porté de nouvelles accusations de négligence et d'homicide.

Du méthane en flammes aurait déclenché l'explosion de poussière de charbon qui a fait s'effondrer la mine, tuant tous les mineurs qui s'y trouvaient, selon des experts mineurs.

Les accusés comparaitront en cour le 17 août.

Un sergent de la GRC, Bill Price, précise que les nouvelles accusations sont beaucoup plus détaillées et devraient résister à une

expertise juridique.

«Si nous en avions appelé de la décision du juge Curran, nous aurions perdu énormément de temps», déclare le sergent Price. «Mais avec ces nouvelles accusations plus détaillées, nous serons sûrement en mesure de procéder bientôt».

Les avocats des accusés s'attendaient à ce que de nouvelles accusations soient portées contre leurs clients. Le juge Curran avait d'ailleurs clairement établi, dans son jugement, que la Couronne pourrait présenter d'autres accusations basées sur de nouveaux faits.

Le procureur de la couronne, Herman Felderhof, s'est déclaré satisfait des nouvelles accusations et John Pearson, le directeur des poursuites publiques, a déclaré que les experts pourraient désormais entamer le procès.

Ce dernier s'est d'ailleurs retrouvé sur la sellette, cette semaine, pour le travail de ses avocats concernant l'affaire Westray, que certains ont qualifié de brouillon. Jeudi, le premier ministre John Savage a déclaré que le cabinet de la Nouvelle-Ecosse allait réviser le travail de M. Pearson dans cette affaire.

Le procureur de la couronne, dont le salaire s'élevait à 120 000 \$ l'an dernier, ne peut être démis que par le biais d'un vote de la législature. Les libéraux de M. Savage détiennent présentement 40 des 52 sièges de la Chambre.

Les nouvelles accusations présentées hier ont également occasionné un nouveau délai pour l'enquête publique concernant les opérations de la mine Westray et les circonstances du désastre.

## La GRC a gardé secrète une importante saisie d'armes soviétiques en 1992

Montréal (PC)

Une très importante saisie de pistolets automatiques de fabrication soviétique (Makarov) a été effectuée par la Gendarmerie royale du Canada (GRC) dans un entrepôt de Repentigny, en août 1992, a rapporté hier la Société Radio-Canada.

Même si cette perquisition est probablement la plus importante effectuée dans la région montréalaise au cours des 20 dernières années, elle a été gardée secrète.

Selon des informations provenant de documents de la GRC ayant servi à obtenir des mandats de perquisition, l'entrepôt où a été faite la saisie avait été loué par un certain Peter Nordyne, alias Noorduyn, alias Ronnie Proulx.

La GRC a mis la main sur 568 pistolets automatiques Makarov 9 millimètres et 628 chargeurs.

### Cargaison volée

Les enquêteurs sont convaincus que ces armes proviennent d'une cargaison de 1168 pistolets arrivée à Montréal le 3 avril 1992 en provenance d'Allemagne. Les armes ont été d'abord entreposées dans un entrepôt de Pointe-Claire et transportées le 15 avril chez le commerçant et importateur d'armes Century International Arms, à Saint-Laurent.

Deux mois plus tard, en ouvrant les boîtes, les gens de la compagnie Century ont constaté que les armes avaient été remplacées par des sacs de sable.

Toujours selon Radio-Canada, la GRC a été avisée et une enquête a été entreprise.

L'enquête a conduit le corps policier à l'entrepôt de Repentigny. Les armes trouvées à cet endroit portaient les mêmes numéros que

celles rapportées volées par Century.

En septembre 1992, le dénommé Peter Nordyne, alias Noorduyn, alias Ronnie Proulx est arrêté en compagnie d'un autochtone d'Akwesasne, Arthur Montour junior, alors qu'ils venaient d'offrir une demi-douzaine d'armes volées à un agent de la GRC, à Cornwall.

Ils ont plaidé coupable le 3 juin dernier, au palais de justice de Cornwall.

Le 8 juin dernier, Peter Nordyne et un autre individu sont interceptés à Montréal en possession d'une cargaison de 200 caisses de

## 900 habitants d'Akwesasne pourraient être expulsés de l'assurance-santé

Cornwall, Ontario (PC)

Quelque 900 habitants de la réserve indienne d'Akwesasne pourraient être expulsés du programme d'assurance-santé et n'être réinstallés qu'après avoir prouvé qu'ils demeurent bel et bien au Québec.

C'est la décision que pourrait prendre la Commission de l'assurance-maladie, après qu'une enquête lui eut appris que plusieurs habitants de la réserve bénéficiaient de l'assurance-maladie du Québec sans demeurer dans cette province.

La réserve d'Akwesasne chevauche les provinces de Québec et

d'Ontario, de même que l'Etat américain de New York.

«Cette affaire est tout à fait spécifique à cette communauté, à cause du problème des frontières, a déclaré un représentant de la commission, Pierre Boucher. Ce problème ne s'applique nulle part ailleurs au Québec. Il se peut que certains soient inscrits à la fois au Québec et en Ontario.»

Pour le grand chef Mike Mitchell, il s'agit tout simplement d'une tracasserie de plus de la part du gouvernement québécois. Il a suggéré que les gouvernements fédéral et provinciaux élaborent un plan spécial d'assurance-maladie pour tous les habitants de la réserve.

En hiver, son appareil est muni de skis et, en été, des bouées lui permettant de se poser sur l'eau.

# Carrières et professions

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

564-5450

### GENS DE L'ESTRIE

Notre expansion exige du personnel supplémentaire, soit

### 4 REPRÉSENTANTS

pour la région de l'Estrie.

- Compagnie établie à Sherbrooke.
- Revenu supérieur à la moyenne.
- Possibilité d'avancement
- Véhicule fourni

MAINTENANT

821-3753

### PRÉPOSÉ OU PRÉPOSÉE À LA MAINTENANCE

**POSTE:**  
faire l'entretien et l'installation d'équipements de lavage à pression.

**EXIGENCES:**  
Expérience en électricité et mécanique.  
Bonne connaissance de l'anglais est nécessaire.  
Être disponible à voyager l'axe Québec-Montréal.  
Sera appelé à résider dans la région de Bécancour.  
Être autonome.  
Faire parvenir votre curriculum vitae, avant le 6 août 1993 à  
**Bisson, Lessard comptables agréés**  
255, rue Hébert  
VALLÉE-JONCTION (Québec)  
G0S 3J0

### LES JEUX DE CARTES GRAPHICA INC.

### SECRÉTAIRE AU SERVICE À LA CLIENTÈLE

**Exigences du poste:**

- Bilingue
- Connaissances en informatique
- Niveau collégial complet
- Minimum 5 ans d'expérience pertinente

Veuillez faire parvenir votre c.v. à l'attention de:

**M. FRANÇOIS LAROCHELLE**  
Les jeux de cartes Graphica Inc.  
406, rue Minto  
Sherbrooke, Québec J1H 1T6  
Envoyez votre demande d'emploi avant le 2 août 1993.

### RECHERCHE INSTALLATEUR ET RÉPARATEUR DE PORTES DE GARAGE

Expérience 5 ans minimum

Faire parvenir curriculum vitae à:

**CASIER 107 LA TRIBUNE 1950, RUE ROY SHERBROOKE, QUÉBEC J1K 2X8**

### CANDIDAT OU CANDIDATE À LA GESTION

Si vous vous qualifiez pour le poste, vous aurez:

- Clientèle fournie;
- Possibilité de faire entre 25 000\$ et 35 000\$ la première année;
- La chance de faire partie d'une équipe gagnante;
- Sécurité d'emploi avec une compagnie internationale très solide;
- Avantages sociaux collectifs;
- Formation à nos frais.

Vous possédez une automobile, un diplôme secondaire V ou un DEC? Vous voulez réussir et être positif? Pour les régions de Drummondville, Victoriaville, Acton Vale et les environs, envoyez votre C.V. à:

**GÉRARD ST-LAURENT**  
550, rue Sherbrooke Ouest, bureau 1850  
Montréal (Québec)  
H3A 1B9

### REPRÉSENTANTS DES VENTES

Une importante compagnie oeuvrant dans le domaine de l'entretien est à la recherche de trois

La personne que nous recherchons possède les qualités suivantes:

- expérience dans la vente
- belle personnalité et autonomie
- la maîtrise de la langue anglaise serait un atout.

Les personnes que nous recherchons possèdent un véhicule pour leurs déplacements.

Si ce poste vous intéresse, faites parvenir votre curriculum vitae à:

**C.P. 108 LA TRIBUNE 1950, RUE ROY SHERBROOKE, QUÉBEC J1K 2X8**



### LE SÉMINAIRE SALÉSIE

requiert les services d'un ou d'une **TECHNICIEN OU TECHNICIENNE EN DOCUMENTATION**

Sous l'autorité du directeur, le titulaire est responsable de planifier, coordonner et animer les activités concernant le service de bibliothèque et de l'audio-visuel dans une école secondaire privée et catholique.

**QUALIFICATIONS REQUISES**

- Diplôme d'études collégiales en documentation.
- Cinq années d'expérience pertinentes à l'emploi.

**QUALITÉS REQUISES**

- Autonomie, sens des responsabilités.
- Facilité à travailler avec des jeunes du niveau secondaire
- Capacité d'animation, dynamisme, sens de l'équipe.

**TRAITEMENT**

- Selon la politique salariale de l'institution

Faites parvenir votre curriculum vitae avant le 31 juillet accompagné d'une lettre expliquant les motifs pour lesquels cet emploi vous intéresse.

**SEMINAIRE SALÉSIE**  
M. Serge Duchesne  
135, Don Bosco Nord  
Sherbrooke, J1L 1E5



### COGECO CÂBLE

Notre entreprise filiale de COGECO Inc. exploite des systèmes de télédistribution dans plusieurs régions du Québec et est reconnue pour son dynamisme. Elle requiert les services d'un

### DIRECTEUR (TRICE) ADJOINT (E) AUX COMMUNICATIONS

Relevant de la directrice de la programmation et des communications vous travaillez en étroite collaboration à élaborer des stratégies de communications, à organiser des rencontres de relations publiques et à planifier toutes autres activités de communications.

Vous devez posséder un diplôme universitaire de premier cycle en communications avec un minimum de cinq années d'expérience pertinente.


Vous devez avoir un grand sens de l'organisation, être autonome, créatif et habile à évoluer dans un environnement en mouvement.

Vous devez avoir une grande facilité dans la rédaction et la composition de textes. Vous devez être bilingue.

Le lieu de travail est situé à Trois-Rivières.

Notre entreprise offre des possibilités égales d'emploi à toutes et à tous. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 6 août 1993 à l'adresse suivante:

**COGECO Câble**  
1630, 6e rue, bureau 200  
Trois-Rivières, Québec - G8Y 5B8  
À l'attention du directeur des ressources humaines



### CHARGÉS OU CHARGÉES DE COURS

**COMPTABILITÉ PSYCHOLOGIE INFORMATIQUE**

L'Éducation permanente de l'Université Bishop's est à la recherche de chargé(e)s de cours en comptabilité, psychologie et informatique pour enseigner à la session d'automne 1993.

**Cours enseigné en français:**  
BCS 114 - Introduction à l'informatique (DOS, WordPerfect, Lotus)

**Cours enseignés en anglais:**  
BAC 121 - Purposes of Accounting  
BAC 351 - Accounting Information Systems  
PSY 341 - Abnormal Psychology

**Exigences:**  
Maîtrise dans la discipline enseignée.  
Avoir déjà enseigné dans la discipline avec succès au niveau universitaire.

Les personnes intéressées doivent envoyer leur curriculum vitae ainsi que les noms de trois répondants à:

**Directeur de l'Éducation permanente**  
Université Bishop's  
Lennoxville, QC  
J1M 1Z7  
Télécopier à 822-9720  
avant le 27 juillet 1993

**Université Bishop's**  
Éducation permanente

**Lennoxville, Québec, Canada, J1M 1Z7**



### Ville de Windsor

La Ville de Windsor recherche une personne pour combler le poste de

### TECHNICIEN OU TECHNICIENNE EN DOCUMENTATION

Sous l'autorité du directeur des Services récréatifs, la personne dont la candidature sera retenue, travaillera conjointement avec la bibliothécaire en place et effectuera diverses tâches liées au traitement documentaire et à la référence auprès de la clientèle de la bibliothèque municipale.

La personne devra être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en techniques de documentation et posséder une bonne connaissance en informatique documentaire. La connaissance du logiciel REGARD ainsi que du CD-ROM CHOIX est un atout important. Elle devra également accepter de travailler les soirs et les fins de semaine. La personne retenue devra demeurer à Windsor ou accepter de déménager dans un délai de 6 mois. La rémunération sera établie selon la convention collective de la Ville de Windsor.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, accompagné d'une photocopie du diplôme d'études exigé avant le lundi 2 août 1993 à 16 h 00, à l'adresse suivante:

**Monsieur Joseph Plante, greffier**  
Ville de Windsor  
22, rue St-Georges  
Windsor, Québec  
J1S 1J3

# Éditorial

La Tribune

Jean-Guy Dubuc, Président et Éditeur

Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

Roch Bilodeau, Éditorialiste en chef adjoint

## Démocratie électorale, façon Jean Chrétien

Jean-Guy DUBUC

Ce n'est pas une première pour le chef du Parti libéral: son intervention dans Brome-Missisquoi fut précédée de deux autres dans un passé récent. Cette fois-ci, il a bousculé les aspirants locaux et a ordonné l'investiture d'une militante du Lake Shore, à Montréal, pour porter les couleurs libérales aux prochaines élections fédérales. Le chef a le droit de s'imposer; M. Chrétien ne s'en prive pas.

L'intention est peut-être louable et le geste peut-être défendable: l'organisation centrale veut choisir son monde, elle recherche surtout des femmes et elle espère que le prestige de ses candidats, surtout de ses candidates, saura convaincre l'électeur qui sait de moins en moins à qui donner son vote.

C'est le calcul de Jean Chrétien. Il n'est peut-être pas le bon. Son ingénierie, naturellement impopulaire, déchire les organisations locales qui ont probablement raison de croire qu'une personne du milieu, moins prestigieuse mais connue des électeurs, a plus de chances de se faire élire que l'étrangère «parachutée». Mais cela ne nous regarde pas: que le Parti libéral s'organise avec ses problèmes et ses techniques internes.

Ce qui nous préoccupe, cependant, c'est la remise en question de nos traditions démocratiques auxquelles la population est globalement habituée. Selon la méthode Chrétien, l'engagement individuel d'une personne dans le processus d'élection d'un candidat ne sert à rien. Vous avez beau croire, les enfants, à la force de la participation et de la concertation, à la valeur du militantisme et de la responsabilité d'un comté, tout cela n'est qu'une farce: c'est papa qui s'occupe des choses sérieuses, pas les bambins, les petits, les ignorants et les rêveurs.

Le procédé n'a rien de nouveau, rien d'original ni rien d'exclusif au Parti libéral: on n'a qu'à se rappeler la façon dont furent choisis certains délégués lors de la course à la direction du Parti conservateur. La manipulation est née le même jour que les partis politiques et depuis ce temps, les deux font bon ménage ensemble. Mais il semble que parfois, les chefs manifestent un tel mépris pour les règles établies qu'ils découragent toute participation sincère à la chose politique d'un pays. Voilà qui est grave.

À quoi ça sert de militer honnêtement dans un parti? Souvent à rien, sinon à donner une fausse image démocratique à nos processus de représentation électorale. Aussi, à miner la confiance de la population dans ses politiciens et à décourager les plus sincères à s'engager dans une structure qui aurait pourtant besoin d'eux.

M. Chrétien veut gagner à tout prix, semble-t-il. Mais il ne semble pas connaître le prix qu'il fait payer à son pays.



BILLET

### À travers l'expérience et le quotidien

Il est des événements de la vie qui marquent pour longtemps et sont de nature à faire réfléchir. Ainsi en est-il de la tragédie du Lac d'Argent en est un autre exemple. Le choc émotionnel vécu par les familles touchées par le deuil suscite des questions qui restent souvent sans réponse. Pourquoi j'existe? D'où je viens? Où je m'en vais? Qu'est-ce que je fais sur la terre? En tout cas, de telles circonstances nous ramènent à nous-mêmes et nous invitent à examiner notre expérience de la vie.

Une autre interrogation se pose: pourquoi Dieu permet-il cela? L'Évangile de ce dimanche (Mt 13, 44-56) nous montre Jésus qui compare le royaume des cieux à un trésor qu'on découvre, à une perle fine qu'on trouve, à un filet jeté à la mer et qui rapporte toutes sortes de poissons. Jésus parle à travers l'expérience des gens. Vous est-il déjà arrivé de voir surgir Dieu dans un incident heureux ou malheureux de votre vie?

Dieu se dévoile dans le quotidien. Il ne permet pas les malheurs, mais il se sert des occasions pour nous faire sentir sa présence

et son action. Écouter ce qui se passe au-dedans de nous aide à saisir si Dieu surgit à ce moment-là. Souvent, il laisse un sentiment de sécurité, une certitude, une parole rassurante. Personnellement, chaque fois que cela m'est arrivé, Dieu disait à mon cœur: «N'aie pas peur, ne crains pas, je suis là...»

Et vous, Dieu surgit-il dans votre vie?

Nicole LEBLANC  
Répondante à la condition  
des femmes en Église  
Diocèse de Sherbrooke

**NDLR:** La Tribune publie gratuitement les opinions des lecteurs. Les sujets d'intérêt local ou régional ont la priorité, et nous ne nous engageons pas à publier toutes les lettres reçues. Les lettres doivent être courtes et nous nous réservons le droit de les abréger. Chaque lettre doit être signée et comporter l'adresse complète de l'auteur avec son numéro de téléphone. Ces renseignements restent confidentiels, seuls les noms de l'auteur et de la ville d'origine apparaîtront dans le journal. Les lettres anonymes comme les lettres injurieuses ne seront pas publiées.

Le rédacteur en chef

### POINT DE VUE

## Loi 86: pour la première fois, une solution globale

L'auteur est président d'Alliance-Québec.

Avec l'adoption de la loi 86, certains changements importants de la Charte de la langue française ont maintenant force de loi. Le contenu de ces changements est l'un des éléments de cette saga importante. L'autre est le contexte. Non seulement la loi 86 met-elle fin à une interdiction de 16 ans de l'utilisation de l'anglais dans l'affichage commercial, mais elle met peut-être fin à une ère de débats coûteux, de division et de démolition à cause de la politique linguistique.

Pour la première fois, peut-être, une solution politique réellement globale a été appliquée à la question linguistique au Québec. En moins de cinq ans, le Québec est passé de l'interdiction publique de la langue parlée par le sixième de sa population à la reconnaissance du fait que, premièrement, cette interdiction n'était pas nécessaire et que, deuxièmement, elle entravait les intérêts du Québec.

L'adoption de la 86 a été facilitée par un climat social qui a vraiment changé. Chaque fois qu'un Camille Laurin, un Pierre Bourgault ou un Guy Bouthillier lançait un ballon d'essai alimenté par une rhétorique nationaliste étroite, il ne réussissait pas à prendre son envol. Les appels à des manifestations de défi, les déclarations à l'effet que l'avenir même du français était en jeu n'étaient désormais plus considérés comme crédibles. Cette fois, les Québécois ont indiqué qu'ils voulaient que le débat linguistique

porte sur le fond. Et c'est ce qui s'est produit.

Ce débat concernait tous les Québécois. Alliance Québec et les membres de la communauté d'expression anglaise de tout le Québec ont joué un rôle important en mettant de l'avant des préoccupations linguistiques auxquelles on avait trop tardé à répondre. Plus de 700 000 Québécois d'expression anglaise cherchaient des signes clairs que leur présence ici est appréciée et bienvenue, que leur langue est une force et non une menace pour le Québec. Ils croient profondément que ces réponses peuvent être données sans compromettre l'objectif légitime de promouvoir le français. Par des lettres, des rencontres et des consultations avec les leaders politiques, les membres de notre communauté ont joué un rôle responsable et important dans ce processus de changement. Ils ont contribué à donner au débat et à ses résultats une réelle substance.

Les résultats commencent évidemment par la fin de l'interdiction de l'anglais dans l'affichage commercial et public. Non seulement les particuliers et les entreprises ont-ils le droit d'utiliser des langues autre que le français, mais des réglementations garantissent que les sociétés publiques, c'est-à-dire les nombreuses sociétés d'État comme Hydro-Québec et la Société des alcools du Québec, peuvent utiliser l'anglais dans l'affichage.

On attend toujours les réglementations sur les panneaux-ré-

clame. Mais ce qu'on en connaît démontre un plus grand degré de latitude que ce à quoi on pouvait s'attendre il n'y a que deux mois. En outre, et ce qui est très important, la clause dérogatoire de la Charte canadienne des droits et libertés n'a pas été invoquée de nouveau. Son application à la loi 178 de façon à passer outre à un droit fondamental a gravement nui aux relations entre les groupes linguistiques du Québec et à l'image de notre province au Canada et dans le monde entier.

Au Québec, les tribunaux et les

**«Cette fois, les Québécois ont indiqué qu'ils voulaient que le débat linguistique porte sur le fond»**

autorités gouvernementales auront officiellement le droit de fonctionner en français et en anglais. L'exigence de l'utilisation du français uniquement, dans ces instances, a été jugée inconstitutionnelle il y a plusieurs années. La loi 101 a maintenant été corrigée pour tenir compte de cette décision antérieure de la Cour suprême.

La loi 86 donne une plus grande protection et une plus grande souplesse aux institutions et aux municipalités desservant les Québécois d'expression anglaise. Il sera dorénavant plus difficile de leur retirer leur statut spécial. Le gouvernement ne pourra considérer la révocation que si l'institution ou la municipalité lui en fait elle-même la demande officiellement.

La loi linguistique reconnaît maintenant dans quelles conditions il peut être acceptable que le Québec communique avec d'autres gouvernements et d'autres personnes morales dans une langue autre que le français. De la même façon, les jugements des tribunaux peuvent maintenant être imprimés et traduits en anglais par le gouvernement.

Un autre changement consiste en une réduction considérable de l'énorme bureaucratie établie en vertu de la loi 101. La Commission



Robert J. Keaton

de la protection de la langue française, possédant un noyau d'enquêteurs chargés de surveiller les soins contrevenants à la loi sur l'affichage, est maintenant jumelée à l'Office de la langue française. Ses responsabilités seront réduites et assumées par un plus petit nombre de «vérificateurs». De plus, la Commission de toponymie, bien connue pour avoir changé le nom de rues et de villes, devient un organisme consultatif.

En ce qui concerne la question fondamentale de l'élargissement de l'accès à l'école anglaise, aucun progrès n'a été réalisé, il s'agit d'un problème des plus urgents, et la communauté doit continuer à insister pour que des mesures soient prises. L'avenir de notre système sco-

laire anglais demeurera en péril tant que notre communauté n'aura pas obtenu un plus grand accès pour les nouveaux arrivants dans la province. Une partie de ce problème est que l'article 23(1)(a) de la Charte canadienne n'est toujours pas appliqué au Québec, bien qu'il le soit dans le reste du Canada. Cette disposition reconnaît aux enfants de tout citoyen canadien dont la première langue est le français ou l'anglais le droit d'aller à l'école dans cette langue.

Le fait de ne pas élargir l'accès à l'école anglaise constitue une menace réelle pour la vitalité et le développement de la communauté. Cette préoccupation a été exprimée clairement et publiquement. L'Alliance et d'autres intervenants feront en sorte qu'elle ne soit pas ou-

blée jusqu'à ce que de réels progrès soient réalisés.

Maintenant que le Québec a enfin reconnu clairement dans la loi 86 l'existence de la Charte des droits, un précédent prometteur a été établi. Il ne s'agit pas de la solution au problème de l'accès à l'école, mais il pourrait constituer une ouverture vers une solution.

La loi 86 n'est pas le fruit du hasard, que ce soit des pressions internationales ou des écrits satiriques publiés pour des publics étrangers. Elle est plutôt la conséquence des travaux laborieux des Québécois, d'expression anglaise et française, dans le cadre d'un processus politique démocratique visant à apporter un changement. Ce processus nécessite beaucoup de dévouement, de raffinement, de lobbying, de négociations et de transformation de l'opinion. En participant à ce processus, les Québécois d'expression anglaise feront en sorte que nos droits et notre place légitime dans la province soient protégés.

La loi ne signifie pas la fin de tous les problèmes. Et elle ne peut l'être, particulièrement en ce qui concerne l'éducation. Néanmoins, l'absence d'une grande résistance est de bon augure. Le ciel ne nous est tombé sur la tête, sauf peut-être sur celle des dinosaures de la langue qui forment toujours une faction de plus en plus réduite.

Pour le reste d'entre nous, le ciel est un peu plus bleu. Tous les Québécois devraient le savoir.

Robert J. KEATON

ADMINISTRATION  
Jean-Guy Dubuc  
Président et Éditeur

Jean-Guy Farah  
Vice-président  
Finances et administration

RÉDACTION  
Jacques Pronovost  
Rédacteur en chef

Pierre-Yvon Bégin  
Directeur de l'information

PUBLICITÉ  
Gilles Boisjoly  
Directeur

Véronique Tremplay  
Directrice adjointe

PRODUCTION  
Daniel Gauthier  
Directeur

COMPTABILITÉ  
André Corriveau  
Contrôleur

Julienne Poulin  
Gérante du crédit

TIRAGE  
Pierre Dubois  
Directeur

André Casteau  
Adjoint au directeur

**Le tabac au Canada, une affaire florissante... Le tabac au Canada, une affaire florissante**

# La riche industrie défie toute logique

Stephen EWART Presse Canadienne

**C**ela défie presque la logique. Les trois grands manufacturiers de cigarettes du Canada ont non seulement survécu aux dénonciations des professionnels de la santé, à la voracité du fisc et aux contrebandiers, ils ont même réalisé des profits.

Des profits considérables. En réalité, l'industrie canadienne du tabac, qui génère un chiffre d'affaires de dix milliards de dollars par année, est de plus en plus prospère.

«L'industrie du tabac est un pari», affirme David Swenor, un avocat de Toronto représentant l'Association pour le droit des non-fumeurs. «Cela ne l'empêche pas d'être extraordinairement rentable.»

Et, d'ajouter Me Swenor: «Il n'est pas difficile de réaliser d'immenses profits quand vous détenez un oligopole et que vous vendez votre produit à des intoxiqués.»

Les importantes hausses de taxes sur le tabac, l'interdiction d'annoncer ces produits et les avis de danger imprimés sur les paquets — ils seront renforcés l'année prochaine alors qu'on pourra lire notamment des slogans comme «Le tabac peut vous tuer» — font difficilement comprendre les profits record réalisés par les fabricants.

## Imperial et Imasco

En 1992, Imperial Tobacco, le leader de cette industrie au Canada, a réalisé presque la moitié des profits de 885,6 millions annoncés par sa compagnie-mère, Imasco.

Cette industrie n'en doit pas moins se mesurer avec un problème d'image d'une extrême gravité. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) affirme que le tabac tue 45 000 personnes par année au Canada.

Même certains administrateurs des trois grands manufacturiers canadiens — Imperial, RJR-Macdonald et Rothmans, Benson and Hedges — reconnaissent que la santé financière de leur industrie a de quoi surprendre.

En 1970, Imperial était si inquiète de son avenir que le holding Imasco entreprit de se diversifier en vue d'affronter des années de vaches maigres, notamment en achetant la fiducie Canada Trust et la chaîne Shoppers Drug Mart.

«Cette diversification fut réalisée parce que nous croyions, à l'époque, que notre potentiel de croissance à long terme était difficile à établir», de souligner Peter McBride, porte-parole d'Imasco, dont le siège social est à Montréal. «En réalité, seulement en terme de revenus, l'industrie du tabac continue de croître assez rapidement.»

## Rentabilité constante

L'industrie est demeurée rentable malgré ses hausses de prix — qui sont marginales pour le consommateur comparativement à l'augmentation des taxes sur les cigarettes — et, surtout, en maintenant l'efficacité de ses opérations.

Le ciel n'est toutefois pas sans nuages, pour l'industrie du tabac. Il y a aujourd'hui 5,8 millions de fumeurs au Canada. Au milieu des

années 60, il y en avait deux fois plus. Ce déclin constant de la clientèle représente la plus grande inquiétude pour cette industrie qui emploie 50 500 Canadiens, directement ou indirectement.

Il y a également le lobby anti-tabac qui s'assure que personne n'oublie les mortels effets du tabac sur la santé des Canadiens.

«L'industrie ne discute pas les questions pertinentes à la santé», affirme Rob Parker, président du Conseil des manufacturiers canadiens de tabac. Les risques pour la santé sont bien connus de tous les fumeurs.»

M. Parker est conscient, d'ailleurs, que la clientèle de cette industrie ne cesse de décliner. La boule de cristal que l'on aperçoit sur son pupitre, dans son bureau d'Ottawa, ne lui a encore communiqué aucune solution, à ce chapitre. Lorsqu'on lui demande de tracer l'avenir de cette industrie, il ne peut que hausser les épaules.

## Rentable à court terme

Tony Tsoi, un analyste de l'industrie du tabac auprès de Nesbit Thomson, à Toronto, prévoit que les manufactures canadiennes demeureront rentables à court terme, mais il croit que la stratégie d'Imasco consistant à diversifier ses opérations s'avérera éventuellement judicieuse.

«Je crois que la diversification constitue une bonne décision, mais les investisseurs semblent aimer les produits du tabac», dit-il.

Les investisseurs ont touché un dividende de 3,70 \$ par action de la compagnie Rothmans, l'an dernier. La compagnie a commencé à verser d'importants dividendes après s'être détachée des brasseries Carling O'Keefe, à la fin des années 80, pour se consacrer uniquement

aux produits du tabac.

«Nous avons décidé de concentrer nos efforts sur ce que nous connaissons et faisons le mieux», explique John McDonald, porte-parole de Rothmans. C'est un environnement difficile, mais nous croyons que nos opérations demeureront rentables.»

Rothmans compte environ 1100 employés, RJR en a 800 et Imperial — qui occupe 66 pour cent du marché avec des marques telles Players et DuMaurier — a un personnel de 2400 travailleurs.

## Les producteurs



Les plantations de ces manufacturiers s'étendent dans de nombreuses régions canadiennes, notamment celle de Joliette au Québec et de Guelph en Ontario, et leurs sièges sociaux ont pignon sur rue à Montréal et Toronto. Il y a environ 1200 producteurs de tabac, au Canada, la majorité dans le sud-ouest ontarien. Des milliers d'emplois dans le commerce de détail dépendent également du tabac.

Rothmans et RJR-Macdonald ne font que dans le tabac, contrairement à leurs compagnies-mères des États-Unis, Philip Morris et RJR-Nabisco, qui sont d'importants in-

tervenants dans l'industrie alimentaire.

Les manufacturiers canadiens de tabac n'ont pas à s'inquiéter des forces du marché comme c'est le cas pour leurs confrères américains, explique M. Tsoi.

Les gouvernements du Canada ont d'ailleurs joué un rôle majeur dans l'isolement dans lequel se trouve les trois grands manufacturiers canadiens.

«Les tentatives des gouvernements pour éliminer le tabagisme ont eu un impact certain», explique M. Tsoi, en rappelant que les taxes sur les cigarettes ainsi que les pro-

grammes anti-tabac génèrent des dépenses de 7 milliards par année.

En interdisant la publicité, le gouvernement a empêché de nouvelles firmes de s'implanter sur le marché. Les guerres de prix sont presque hors de question lorsque les taxes représentent 70 pour cent du prix d'un paquet de cigarettes s'écoulant 6,50 \$ au détail.

## Actions à la baisse

Aux États-Unis, les actions de Philip Morris ont connu une forte baisse ce printemps. Une guerre des prix avait notamment fait chuter sa principale marque, les Marlboro.

Certains manufacturiers américains, qui contrôlent le tiers du marché dans ce pays, vendent leurs cigarettes sans label à la moitié du prix des marques connues.

Les hausses de taxes qui seraient bientôt annoncées par l'administration Clinton feront par ailleurs grimper le prix des cigarettes et pourraient influencer la contrebande en direction du Canada.

Des problèmes de plus grande envergure pourraient aussi se présenter à cette industrie. Le lobby anti-tabac réclame en effet que les manufacturiers de cigarettes soient tenus responsables des risques posés, si bien que les personnes frappées de maladies liées au tabagisme pourraient les poursuivre. Les lobbyistes réclament également que les cigarettes soient toutes vendues dans des paquets identiques, si bien que les marques les plus réputées perdraient toute valeur aux yeux de la clientèle.

Malgré les campagnes anti-tabac, le député Léo Fortier, de Sherbrooke, n'est certainement pas à la veille de réduire l'espace consacré aux cigarettes dans son commerce.

# Une guerre de tous les instants

John WARD Ottawa (PC)

**L**a guerre que se livre le lobby anti-tabac et l'industrie du tabac ne semble pas avoir de fin.

Les principaux protagonistes sont l'Association pour les droits des non-fumeurs, sous la gouverne de Garfield Mahood, dont les bureaux sont installés à Toronto, et le Conseil des manufacturiers de tabac du Canada et son président, Rob Parker, à Ottawa.

«Ce qui distingue ce mouvement des autres lobbys, c'est sa lutte qui est constante», affirme Sean Moore, éditeur de Lobby Monitor, une publication portant sur les lobbys et leurs causes.

«Dans les autres domaines, ces groupements sont actifs jusqu'à ce qu'une décision soit prise, puis ils se retirent pendant un certain temps. Dans le domaine du tabac, tel n'est pas le cas. Les questions sont

constamment en suspens et il n'y a jamais de trêve.»

Les deux antagonistes ont d'ailleurs très différents l'un de l'autre.

M. Mahood, 52 ans, est un avocat portant barbe qui parle avec l'air convaincu des zélotes. De son bureau de Toronto, il travaille beaucoup par téléphone pour communiquer avec les journalistes, les chercheurs et les adversaires du tabagisme. Il possède une montagne d'informations sur le tabagisme et ses effets sur la santé et en inonde ses interlocuteurs.

## Les manufacturiers

M. Parker, 49 ans, doit pour sa part faire la navette entre Montréal, Toronto et Ottawa. Ses appels téléphoniques, il doit très souvent les faire d'une chambre d'hôtel ou de l'aéroport, ainsi que dans les luxueux bureaux qu'il occupe non loin de la Colline parlementaire.

M. Mahood, un non-fumeur qui aime se vêtir de façon détendue, est à l'avant-garde de la lutte au taba-

gisme depuis 1975. Avant cela, il condamnait les atteintes à l'environnement.

M. Parker, un «fumeur occasionnel» portant complet trois-pièces, est un ancien journaliste, ex-député et ex-vice-président de la Banque Royale qui dirige aujourd'hui sa propre compagnie de consultants. Son premier et plus important client fut le Conseil des manufacturiers de tabac, pour lequel il travaille à temps partiel.

Le Conseil représente les plus importantes compagnies de tabac. Il compte sur un personnel permanent de quatre personnes, en plus de M. Parker, et repose sur un budget qu'il refuse de rendre public.

## Guérilleros de la cigarette

Quant à l'organisation de M. Mahood, elle pourrait être comparée à la formation d'un groupe de guérilla. Sa fondatrice, Rosalie Berlin, ne touchait aucun revenu lorsqu'elle l'a créée, au milieu des années 70. Aujourd'hui, M. Mahood n'est qu'un des huit employés

à plein temps de l'organisme.

Il n'est d'ailleurs pas sûr du budget de l'Association: «C'est probablement 100 000 \$ de moins que ce que nous dépensons.» Les fonds proviennent de dons privés.

Au cours des dernières années, l'industrie du tabac a fait face à divers obstacles. La publicité a été interdite. Les taxes se sont multipliées. Les endroits où il est interdit de fumer pullulent: commerces, restaurants, bureaux, édifices publics, etc. Les paquets de cigarettes devront porter des avis médicaux encore plus sévères, à compter de cet automne.

M. Mahood et son groupe ne sont pas satisfaits. Ils réclament des taxes élevées à l'exportation pour combattre la contrebande, un interdit sur les paquets de 15 cigarettes — qui seraient surtout mis en marché au bénéfice des jeunes — et une stricte surveillance des distributeurs.

M. Mahood affirme que les décisions prises au cours des dernières années contre l'industrie du tabac a

contribué à faire diminuer le nombre des fumeurs. Des décisions encore plus sévères réduiraient encore plus leur nombre, soutient-il.

M. Parker nie le phénomène et affirme que le tabagisme a été en constant déclin au Canada et aux États-Unis depuis maintenant 30 ans, sans que les taxes élevées et l'interdit sur la publicité n'en soit responsables.

## Un produit légal qui tue

Si M. Mahood obtient du succès dans sa campagne, c'est en partie parce qu'il réussit à mobiliser les grands organismes nationaux de santé, notamment la Société canadienne du cancer.

«C'est là une de nos meilleures réalisations», affirme M. Mahood. Durant de nombreuses années, les organisations nationales de santé refusant de s'impliquer ouvertement dans cette lutte.

«C'est le seul produit légal qui tue lorsqu'on l'utilise de la façon pour laquelle il a été conçu», rappelle-t-il.

# VENTE

# ESTIVALE

**CHAMBRE  
CUISINE  
SALON  
UNITÉS MURALES  
MATELAS  
CONGÉLATEURS  
MICRO-ONDES  
TÉLÉCOULEURS  
VIDÉOS**

**HITACHI**  
LA SCIENCE AU SERVICE DES SENS

**CHOIX - QUALITÉ**

**SASTIFACTION GARANTIE**



PHOTOS A TITRE INDICATIF SEULEMENT

À PARTIR DE:	
SOFA.....	799\$
CAUSEUSE.....	769\$
BERÇANTE INCLINABLE.....	399\$



6 MCX  
Rég.  
1 507\$  
EXTRA  
SPÉCIAL

1 199\$



Rég.:  
834\$  
EXTRA  
SPÉCIAL

699\$

**DEPUIS  
30 ANS  
À VOTRE SERVICE**

GILLES  
**BOISVERT**  
MEUBLES

231, rue King Ouest  
SHERBROOKE  
563-4743




POSSIBILITÉ  
DE CRÉDIT

**STATIONNEMENT  
GRATUIT**  
en arrière du magasin.  
Entrée par rues Peel  
ou Cathédrale.

## LE SHERBROOKE TRUST S'ALLIE À LA BANQUE NATIONALE



On ajoute  
nos compétences.

On multiplie  
les ressources.

Votre confiance  
est bien placée.

**O**pération réussie! Nous avons fondé un nouveau partenariat sur la solidité financière de la Banque Nationale et la compétence reconnue du SherbrookeTrust. Nos deux institutions québécoises profiteront grandement de cette alliance stratégique. Ensemble, nous sommes fiers de vous offrir une gamme élargie de produits et services.

**André Bérard**

*Président et chef de la direction*

**BANQUE  
NATIONALE**

**O**pération réussie! Le Sherbrooke Trust multiplie ses ressources et conserve sa vocation propre. Nous poursuivons nos activités de gestion des biens de nos clients et nous offrons toujours la même sécurité dans nos produits de placement. Plus que jamais, nous voulons privilégier la relation avec le client, la pertinence du conseil et la qualité de son exécution.

**André Dusablon**

*Directeur général*

**SHERBROOKE  
TRUST**